

BMS : Pluies sous forme d'orages attendues sur les Hauts- Plateaux du Centre et de l'Ouest

Des pluies assez soutenues, parfois sous forme d'orages, affectent les Hauts-Plateaux du Centre et de l'Ouest du pays, depuis hier après-midi, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS) de l'Office national de météorologie (ONM). M'sila, Djelfa, Laghouat et El Bayadh sont les wilayas concernées par ces précipitations dont la validité sera en cours, de 14 heures à 23 heures. P. 24

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeu. 27 septembre 2018 - 17 Muharam - N° 2023 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières
 Fajr : 05h07 Dohr : 12h39
 Asr : 16h03 Maghreb : 18h42 Isha : 20h03

MÉTÉO	
Alger	: 27° 14°
Oran	: 18° 18°
Annaba	: 24° 16°
Béjaïa	: 26° 14°
Tamanrasset	: 31° 19°

www.dknews-dz.com

LES 27 ET 28 SEPTEMBRE AU MAROC
M. Medelci aux travaux de la Conférence scientifique internationale sur la justice constitutionnelle
 P. 24

ALGÉRIE-UE
L'Algérie est un pays «actif et engagé» dans les enjeux climatiques dans le monde
 P. 6

ALGÉRIE-ONU
Messahel prend part, à New York, à la 9^e réunion ministérielle du Forum global de lutte contre le terrorisme
 P. 24

LE CHEF DE L'ETAT PRÉSIDE UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Président Bouteflika appelle à améliorer le niveau de développement humain

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé hier, lors de la réunion du Conseil des ministres, à améliorer le niveau de développement humain de la population, «surtout que celle-ci connaît une progression de plus d'un million d'habitants par année». P.p 3 à 5

- ▶ LOI DE FINANCES 2019 : **Pas de nouvelles taxes, légère hausse des recettes budgétaires**
- ▶ SONATRACH-CEPSA : **Un contrat d'investissement de plus d'un milliard de dollars adopté**
- ▶ RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2016 : **Poursuite des efforts de l'Etat pour le développement**



FINANCES

La COSOB signe une convention pour la formation à l'innovation financière
 P. 6

ARMÉE

Gaïd Salah inaugure aujourd'hui à Alger l'École supérieure militaire de l'Information et de la Communication
 P. 24

SANTÉ

INTOLÉRANCE ALIMENTAIRE
Comment la prévenir ?
 P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (9^e JOURNÉE): USMA-MCA le 5 octobre au stade Omar-Hamadi (Bologhine)

Le derby de la capitale entre l'USM A et le MCA comptant pour la 9^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis se déroulera le vendredi 5 octobre à 17h45 au stade Omar-Hamadi (Bologhine), selon le programme de la compétition publié hier par la LFP. P. 21

ASSURANCES

Baisse de 2% des certificats médicaux d'arrêt de travail en 2018 à Alger
 P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
3 casemates pour groupes terroristes détruites à Tipaza
 P. 24

LE 29 SEPTEMBRE À DAR EL-IMAM Ouverture de la saison culturelle du CCI

A l'occasion de la célébration du 13e anniversaire de l'adoption de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs,

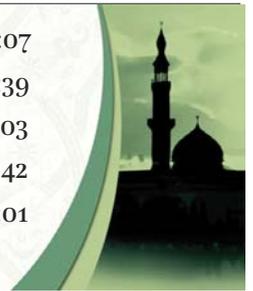
M. Mohamed Aïssa, présidera samedi 29 septembre à partir de 10h, à Dar El-Imam, la cérémonie d'ouverture de la saison culturelle du Centre culturel islamique.



Horaire des prières

Jedi 17 Moharam 1440

Fajr	05:07
Dohr	12:39
Asr	16:03
Maghreb	18:42
Isha	20:01



AÏN DEFLA Célébration du 13e anniversaire de l'adoption de la Charte pour la paix et la réconciliation

Sous le patronage du ministre de la Communication, M. Djamel Kaouane, et du wali de Aïn Defla, M. Aziz Benyoucef, et à l'occasion de la célébration du 13e anniversaire de la charte pour la paix et la réconciliation nationale, la Radio algérienne, organise aujourd'hui, à la maison de la culture Emir-Abdelkader de Aïn Defla, un programme de festivités pour célébrer l'événement. A cet effet, une conférence sera organisée à partir de 9h sous le thème «De la paix et la réconciliation au développement intégral». Le programme comprend également une exposition qui met en avant les réalisations enregistrées dans les différents secteurs à travers la wilaya de Aïn Defla et la contribution de la Radio algérienne dans la promotion des valeurs de la paix et de la réconciliation nationale et l'accompagnement du processus de développement national.



LE 29 SEPTEMBRE À MÉDÉA Commémoration du 58e anniversaire de la mort de «Ahmed Hadj Mehdi»



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera samedi 29 septembre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Médéa. Au cours de cette visite, le ministre présidera la cérémonie de commémoration du 58e anniversaire de la mort de «Ahmed Hadj Mehdi» dit Arslane.

CE MATIN À L'HÔTEL EL DJAZAÏR Célébration de la Journée mondiale du tourisme

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Abdelkader Benmesaoud, présidera ce matin à partir de 9h, à l'hôtel El Djazaïr, la cérémonie de célébration de la Journée mondiale du tourisme placée cette année sous le thème «Le tourisme et la transformation numérique».



ENVIRONNEMENT ET ENERGIES RENOUVELABLES Mme Zerouati à Oran



La ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Mme Fatma Zerouati, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran. La ministre inspectera plusieurs structures relevant de son secteur.

DEMAIN À LA SALLE AHMED BEY Pièce théâtrale pour enfants

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise demain vendredi 28 septembre à partir de 15h à la salle Ahmed Bey de Constantine, une pièce théâtrale destinée aux enfants âgés entre 5 et 14 ans, intitulée «Le professeur et l'élève».



Météo



	Max	Min
Alger	27°	14°
Oran	18°	18°
Annaba	24°	16°
Béjaïa	26°	14°
Tamanrasset	31°	19°

DEMAIN À L'ESHRA 2e Congrès national du Front El-Moustakbal

Le parti du Front El Moustakbal, organise les 28 et 29 septembre, à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA), le 2e Congrès national du parti.



LES 14 ET 15 NOVEMBRE AU CHU DE TIZI-OUZOU 24es Journées médico-chirurgicales

Le Centre hospitalo-universitaire Mohamed-Nedir de Tizi-Ouzou, organise les 14 et 15 novembre 2018, les 24èmes Journées médico-chirurgicales. Au programme, des tables rondes sur : Les défis de la biologie, les tumeurs neuro endocrines, les pathologies du sommeil, les manifestations ophtalmologiques des maladies inflammatoires, la responsabilité médicale et les lymphomes non hodgkiniens agressifs à grandes cellules.

HIER À BLIDA Secousse tellurique de magnitude 3,0 enregistrée à l'ouest de Mihoub

Une secousse tellurique de magnitude 3,0 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 00h19 dans la wilaya de Médéa, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 2 km à l'ouest de Mihoub (Wilaya Médéa), précise la même source.

SALLE IBN-ZEYDOUN Spectacle de musique andalouse



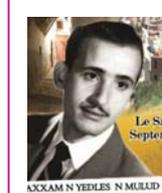
Pour le premier spectacle de musique andalouse de la rentrée 2018, l'Office Riadh El-Feth (OREF), organise ce soir à partir de 19h à la salle Ibn Zeydoun, un spectacle qui sera animé par le chanteur Wahab Djazouli. Une première partie de la soirée sera consacrée à la musique classique. L'artiste revisitera le répertoire de la musique arabo-andalouse : Noubia Zidane : Neklab, Btayhi, Nesraf, Khlassat. Le voyage continuera à travers un programme Hawzi, avec au menu le classique «Welfi Meriem», enchaîné d'une variété de rythmes bien de chez nous. Pour finir, l'artiste choisira 3 titres de son album Djazz Men.

BIBLIOTHÈQUE DE LECTURE DE TO Rencontre avec AHCÈNE MARICHE

La direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise ce matin à partir de 10h30, à la Bibliothèque principale de lecture publique, la 12e rencontre littéraire avec l'auteur AHCÈNE MARICHE.



LE 29 SEPTEMBRE À LA MAISON DE LA CULTURE MOULOUD-MAËMERI Hommage à «cheikh Hssissen»



En collaboration avec l'association culturelle «Anadhi» de Aïn Zaoui et l'association «Les amis de la rampe Louni Arezki» Casbah d'Alger, la Direction de la Culture de la wilaya de Tizi-Ouzou rendra hommage à cheikh Hssissen samedi 29 septembre 2018 à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri.

Communiqué du Conseil des ministres

Le Conseil des ministres s'est réuni hier à Alger sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et a rendu public un communiqué, dont voici le texte intégral : "Son Excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a présidé ce jour, mercredi 26 septembre 2018, correspondant au 16 Moharam 1440, une réunion du Conseil des ministres.

Le Conseil des ministres a entamé son ordre du jour par l'examen et l'approbation du projet de loi de finances pour 2019, présenté par M. le ministre des Finances.

Elaboré sur la base d'un cadrage macroéconomique prudent, dont un prix du pétrole à 50 dollars le baril, un taux de croissance de 2,6%, et un taux d'inflation de 4,5%, ce projet de texte prévoit également 6.508 milliards DA de recettes budgétaires (en légère hausse par rapport à 2018) dont 2.714 milliards DA de fiscalité pétrolière.

Les dépenses budgétaires s'élèveront à 8.557 milliards DA, en légère baisse par rapport à l'exercice en cours.

Le solde global du Trésor pour l'exercice 2019 affichera un déficit de près de 2.200 milliards DA.

Les dépenses de fonctionnement totaliseront 4.954 milliards DA avec une légère hausse découlant de la situation sécuritaire aux frontières ainsi que du relèvement des transferts sociaux qui atteindront 1.763 milliards DA, soit près de 21% de la totalité du budget de l'Etat.

Les crédits budgétés pour les transferts sociaux couvriront notamment (i) plus de 445 milliards DA destinés au soutien aux familles, (ii) près de 290 milliards DA destinés aux retraites (auxquels s'ajoutera une dotation d'appui de 500 milliards DA à la Caisse Nationale des Retraites), (iii) près de 336 milliards DA pour la politique publique de santé, (iv) et plus de 350 milliards DA pour la politique publique de l'habitat (auxquels s'ajouteront près de 300 milliards DA mobilisés pour le même secteur par le Fonds National d'Investissement).

Le budget d'équipement s'élèvera à 3.602 milliards DA de crédits de paiements et 2.600 milliards DA d'autorisations de programme destinées à de nouveaux projets ou à des réévaluations.

La légère baisse nominale du budget d'équipement ne correspond pas à un recul de la politique publique d'investissement, mais elle découle notamment d'une baisse de près de 300 milliards DA des crédits consacrés l'année dernière à l'assainissement des créances détenues sur l'Etat.

La consistance du budget d'équipement pour 2019 confirme la poursuite de l'engagement de l'Etat en faveur du développement économique et social avec notamment des dotations de (i) 625 milliards DA pour l'appui au développement humain, (ii) près de 1.000 milliards DA de soutien multiforme au développement économique (iii) et 100 milliards DA de concours au développement local.

Dans son volet législatif, le projet de loi de finances pour l'année prochaine se limite à des mesures d'ordre destinées notamment à améliorer la gestion des finances publiques ainsi que la lutte contre la fraude.

On y retrouve aussi des mesures en faveur du développement, telle que la bonification totale des intérêts sur les crédits bancaires destinés à l'AADL pour la construction de 90.000 nouveaux logements.

Aucune nouvelle taxe ou augmentation des prestations publiques n'est proposée dans le projet de loi de finances pour 2019.

Le Conseil des Ministres a, par la suite, examiné et approuvé le projet de loi de règlement budgétaire pour l'exercice 2016.

Ce projet a été élaboré conformément aux dispositions de la Constitution pour permettre au Parlement de contrôler l'exécution du budget de l'Etat voté pour l'année 2016.

Ce texte sera accompagné d'un rap-



port de la Cour des comptes au sujet des mêmes dépenses publiques.

Au titre de la reddition des comptes, le projet de loi en question met en évidence que le budget de l'année 2016 a été marqué notamment par 5.026 milliards DA de recettes et 6.543 milliards DA de dépenses ainsi qu'un déficit budgétaire de 1.517 milliards DA.

Malgré la conjoncture financière particulièrement difficile durant laquelle il a été exécuté, le budget public pour 2016 a enregistré la poursuite des efforts de l'Etat pour le développement, comme l'illustre notamment, la réception de (i) plus de 1.200 nouveaux établissements scolaires et 300 cantines et demi-pensions en faveur du secteur de l'éducation nationale, (ii) 43.000 places pédagogiques et 23.000 places d'hébergement nouvelles pour le secteur de l'enseignement supérieur, (iii) ainsi que l'achèvement de 288.000 logements et le lancement de 98.000 autres unités.

A l'issue de l'approbation de ces deux projets de loi par le Conseil des Ministres, le Président de la République a relevé la prudence qui a marqué la préparation du projet de budget pour l'année prochaine, afin de ne pas exposer le pays aux possibles retournements du marché mondial des hydrocarbures.

Le Chef de l'Etat a relevé aussi un début de mise en œuvre de ses directives pour une rationalisation de la dépense publique de l'Etat.

Le Président Abdelaziz Bouteflika a également saisi cette occasion pour souligner que l'Etat poursuivra ses efforts de construction nationale dans tous les domaines.

"L'Algérie doit se mobiliser davantage dès à présent pour maintenir et améliorer le niveau de développement humain de la population, surtout que celle-ci connaît une progression de plus d'un million d'habitants par année, et l'Algérie dispose des moyens de réussir ce pari", a déclaré le Président de la République.

"Pour cela, nous devons approfondir les réformes déjà engagées dans tous les secteurs.

Ces réformes garantiront une justice sociale toujours intense mais aussi plus transparente, plus efficace et plus équitable.

Elles devront garantir aussi un service public davantage allégé des lourdeurs bureaucratiques.

Elles devront promouvoir enfin, une décentralisation plus effective, permettant d'améliorer l'écoute, le dialogue et les solutions de la part des pouvoirs publics face aux attentes des citoyens", a ordonné le Chef de l'Etat.

"Dans le même temps, la valorisation

des richesses nationales, l'offre d'emplois, et la promotion des exportations hors hydrocarbures devront avancer de pair et de manière plus soutenue encore, avec le concours des investisseurs locaux et de nos partenaires étrangers, ce qui interpelle le Gouvernement pour poursuivre et accélérer l'amélioration du climat des affaires dans le pays", a souligné le Président Abdelaziz Bouteflika.

Le Chef de l'Etat a conclu ses remarques en déclarant que "ce sont donc là un ensemble de chantiers majeurs dont ne doivent pas nous distraire les échéances politiques nationales aussi importantes qu'elles soient, des chantiers sur lesquels j'attends des résultats concrets et diligents".

Le Conseil des Ministres a poursuivi ses travaux par l'examen et l'adoption de trois Décrets présidentiels relatifs à des contrats d'exploration et d'exploitation de champs pétroliers.

Le premier décret concerne un contrat signé en Janvier 2018 associant SONATRACH majoritaire, et la société CEPESA dans la prorogation de la production du champ dénommé "Rhourde El Khrouf".

Cet investissement mobilisera près de 1,2 milliard USD.

Le second décret concerne un avenant à un contrat associant SONATRACH majoritaire, et ses partenaires "TOTAL" et "REPSOL", pour l'exploration et l'exploitation du périmètre dénommé "Tin Fouyé Tabenkort II", avec un investissement de 320 millions USD.

Enfin, le troisième décret permet la révocation par anticipation du contrat liant la SONATRACH et ses partenaires TOTAL et REPSOL dans l'exploitation d'un précédent périmètre dénommé "Tin Fouyé".

Cette révocation permettra la mise en œuvre du contrat relatif au périmètre "Tin Fouyé Tabenkort II".

Saisissant l'examen de ces trois textes, le Président Abdelaziz Bouteflika a interpellé le Gouvernement et notamment les responsables du secteur de l'énergie pour intensifier les efforts d'exploration des capacités du pays en hydrocarbures de sorte à continuer de fournir au pays des ressources financières appréciables pour le financement du développement national.

Le Chef de l'Etat a également demandé une dynamisation accrue du développement des énergies renouvelables dont un important programme a été adopté voilà trois années.

Le Conseil des ministres a ensuite examiné et approuvé deux décrets relatifs au déclassement de parcelles de terres agricoles, dans les wilayas d'Oran, de Tébessa et de Skikda. La procédure de

déclassement de ces terres a été menée par des équipes multisectorielles locales puis par des commissions nationales qui se sont bien assurées, comme l'a ordonné le Chef de l'Etat, de la qualité agricole marginale de ces terres.

La première parcelle concernée, d'une superficie de 120 hectares, dans la commune de Tafraoui, wilaya d'Oran, est destinée à la réalisation d'une usine de montage de véhicules par la société Peugeot avec deux partenaires locaux majoritaires.

Il s'agit d'un investissement de 16,4 milliards DA qui génèrera un millier d'emplois directs sur le site industriel, et 4.000 emplois indirects dans la région.

Les deux autres parcelles, respectivement de 150 hectares dans la commune de Bekkouche Lakhdar, wilaya de Skikda et de 487 hectares dans la commune d'El Aouinet, wilaya de Tébessa, sont destinées à la réalisation de deux importantes usines d'engrais phosphatés.

Ces deux unités feront partie d'un vaste projet industriel et minier qui augmentera la production de phosphate au niveau du gisement de Oued El Hedha dans la wilaya de Tébessa, et développera la transformation de ce minerai en divers engrais dans trois usines qui seront implantées dans les wilayas de Tébessa, Souk Ahras et Skikda.

Tout ce projet intégré sera réalisé en partenariat entre des sociétés algériennes et chinoises.

L'investissement atteindra plus de 6 milliards USD.

Il créera près de 20.000 emplois directs et indirects au bénéfice de la population des wilayas de Tébessa, Souk Ahras, Skikda et Annaba.

Le Conseil des Ministres a, également, entendu et avalisé une communication de M. le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, portant proposition d'amendement du Décret présidentiel relatif aux circonscriptions administratives dans certaines wilayas.

Cette proposition a pour objet de consolider les attributions des walis délégués, de sorte à renforcer le rapprochement du service public en direction des citoyens.

Cette mutation ne manquera pas d'avoir des retombées positives sur la gestion et le développement, notamment à travers les wilayas du Sud du pays qui ont été renforcées, en 2014, par la création de circonscriptions administratives dirigées par des walis délégués.

Enfin, le Conseil des ministres a conclu ses travaux par l'examen et l'adoption de décisions individuelles relatives à des emplois supérieurs civils".

CONSEIL DES MINISTRES

Le Président Bouteflika appelle à améliorer le niveau de développement humain

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé hier, lors de la réunion du Conseil des ministres, à améliorer le niveau de développement humain de la population, «surtout que celle-ci connaît une progression de plus d'un million d'habitants par année».

«L'Algérie doit se mobiliser davantage dès à présent pour maintenir et améliorer le niveau de développement humain de la population, surtout que celle-ci connaît une progression de plus d'un million d'habitants par année, et l'Algérie dispose des moyens de réussir ce pari», a déclaré le président Bouteflika. Le développement humain de la population bénéficie, selon le projet de Loi de finances 2019, d'une dotation budgétaire d'appui de 625 milliards de DA.

Pour atteindre cet objectif, le chef de l'Etat a souligné qu'il était impératif d'«approfondir les réformes déjà engagées dans tous les secteurs», observant qu'elles garantiront, d'abord, «une justice sociale toujours intense mais aussi plus transparente,

plus efficace et plus équitable». Afin que ces réformes soient perçues de manière plus concrètes, elles devront garantir, aussi, «un service public davantage allégé des lourdeurs bureaucratiques» et «promouvoir, enfin, une décentralisation plus effective, permettant d'améliorer l'écoute, le dialogue et les solutions de la part des pouvoirs publics face aux attentes des citoyens», a ajouté le président de la République.

Le Conseil des ministres, réuni mercredi à Alger sous la présidence du président Abdelaziz Bouteflika, a examiné et approuvé le projet de loi de finances pour 2019 qui «confirme dans son volet relatif au budget d'équipement la poursuite de l'engagement de l'Etat en faveur du développement écono-



mique et social», indique le communiqué rendu public à l'issue de la réunion. Outre une dotation de 625 milliards DA pour l'appui au développement humain, les crédits budgétés, couvriront, en matière de transferts sociaux, notamment, plus de 445 milliards DA destinés au soutien

aux familles, près de 336 milliards DA pour la politique publique de santé et plus de 350 milliards DA pour la politique publique de l'habitat (auxquels s'ajouteront près de 300 milliards DA mobilisés pour le même secteur par le Fonds national d'investissement).

LOI DE FINANCES 2019:

Pas de nouvelles taxes, légère hausse des recettes budgétaires

Le projet de loi de finances 2019, adopté mercredi par le Conseil des ministres, ne prévoit aucune nouvelle taxe et table sur une légère hausse des recettes et du budget de fonctionnement.

"Aucune nouvelle taxe ou augmentation des prestations publiques n'est proposée dans le projet de loi de finances pour 2019", précise le communiqué du Conseil des ministres tenu sous la présidence du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Ce projet de loi a été élaboré sur la base d'un cadrage macroéconomique "prudent" avec un prix du pétrole à 50 dollars le baril, un taux de croissance de 2,6% et un taux d'inflation de 4,5%. Dans sa partie budgétaire, le texte prévoit des recettes budgétaires de 6.508 milliards DA (mds DA), en légère hausse par rapport à celles de 2018, dont 2.714 mds DA de fiscalité pétrolière.

Quant aux dépenses budgétaires, elles s'élèveront à 8.557 mds DA, en lé-

gère baisse par rapport à celles de 2018. Concernant le budget de fonctionnement, il est estimé à 4.954 mds DA "avec une légère hausse découlant de la situation sécuritaire aux frontières ainsi que du relèvement des transferts sociaux qui atteindront 1.763 mds DA (près de 21% de la totalité du budget de l'Etat).

Les crédits budgétés pour les transferts sociaux couvriront notamment plus de 445 milliards DA destinés au soutien aux familles, près de 290 mds DA destinés aux retraites (auxquelles s'ajoutera une dotation d'appui de 500 mds DA à la Caisse Nationale des Retraites), près de 336 mds DA pour la politique publique de santé, et plus de 350 mds DA pour la politique publique de l'habitat (auxquels s'ajouteront près de 300 mds DA mobilisés pour le même secteur par le Fonds national d'investissement). Le solde global du Trésor pour l'exercice 2019 affichera un déficit

de près de 2.200 mds DA. Pour le budget d'équipement, il s'élèvera à 3.602 mds DA de crédits de paiements et de 2.600 milliards DA d'autorisations de programme destinées à de nouveaux projets ou à des réévaluations.

La légère baisse nominale du budget d'équipement "ne correspond pas à un recul de la politique publique d'investissement, mais elle découle notamment d'une baisse de près de 300 mds DA des crédits consacrés l'année dernière à l'assainissement des créances détenues sur l'Etat", précise le communiqué. "La consistance du budget d'équipement pour 2019 confirme la poursuite de l'engagement de l'Etat en faveur du développement économique et social" avec notamment des dotations de 625 mds DA pour l'appui au développement humain, près de 1.000 mds DA de soutien multiforme au développement économique et 100 mds DA de concours au développement local.

RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2016:

Poursuite des efforts de l'Etat pour le développement

Le projet de loi de Règlement budgétaire pour l'exercice 2016, approuvé mercredi en Conseil des ministres, a enregistré la poursuite des efforts de l'Etat pour le développement, en dépit de la conjoncture financière "particulièrement difficile" durant laquelle il a été exécuté.

Ce projet de texte a été élaboré conformément aux dispositions de la Constitution pour permettre au Parlement de contrôler l'exécution du budget de l'Etat voté pour l'année 2016, explique le communiqué du Conseil des ministres, qui ajoute que ce texte sera accompagné d'un rapport de la Cour des

comptes au sujet des mêmes dépenses publiques.

Au titre de la reddition des comptes, le projet de loi en question met en évidence que le budget de l'année 2016 a été marqué notamment par 5.026 milliards DA de recettes et 6.543 milliards DA de dépenses ainsi qu'un déficit budgétaire de 1.517 milliards DA, note le communiqué.

Malgré la conjoncture financière "particulièrement difficile" durant laquelle il a été exécuté, le budget public pour 2016 a enregistré la poursuite des efforts de l'Etat pour le développement, ajoute la même source.

Cela est illustré notam-

ment par la réception de, respectivement, plus de 1.200 nouveaux établissements scolaires et 300 cantines et demi-pensions en faveur du secteur de l'éducation nationale, de 43.000 places pédagogiques et de 23.000 places d'hébergement nouvelles pour le secteur de l'enseignement supérieur, ainsi que l'achèvement de 288.000 logements et le lancement de 98.000 autres unités.

Pour rappel, le projet de règlement budgétaire 2016 fait ressortir, entre autres, les conditions d'exécution du budget général de l'Etat de l'année 2016 ainsi que l'état d'exécution effective

des crédits sur la même année, et ce, par rapport à ce qu'avait prévu la loi de finances 2016. La loi de finances 2016 avait tablé sur des dépenses globales de 7.984,1 milliards DA (mds DA), composées de 4.807,3 mds DA de dépenses de fonctionnement et de 3.176,8 mds DA de dépenses d'équipement. Quant aux recettes budgétaires, la loi de finances 2016 avait prévu un montant de 4.747,43 mds DA composées de 3.064,88 mds DA de recettes ordinaires et de 1.682,55 mds DA de fiscalité pétrolière. Le déficit du solde global du Trésor de 2016 avait été estimé à 2.452 mds DA.

SONATRACH-CEPSA: Un contrat d'investissement de plus d'un milliard de dollars adopté

Le Conseil des ministres, réuni hier, a adopté trois décrets présidentiels relatifs à des contrats d'exploration et d'exploitation de champs pétroliers, dont un contrat associant Sonatrach et la société espagnole Cepsa pour un investissement de près de 1,2 milliard de dollars.

Il s'agit du contrat signé en janvier 2018, associant le groupe Sonatrach (majoritaire) et la société espagnole Cepsa dans la prorogation de la production du champ dénommé "Rhourde El Khrouf" pour un investissement de près de 1,2 milliard de dollars, indique le communiqué du Conseil des ministres.

Le deuxième décret concerne un avenant à un contrat associant Sonatrach (majoritaire) et ses partenaires Total (France) et Repsol (Espagne), pour l'exploration et l'exploitation du périmètre dénommé "Tin Fouyé Tabenkort II", avec un investissement de 320 millions de dollars.

Quant au troisième décret, il permet la révocation par anticipation du contrat liant Sonatrach et ses partenaires Total et Repsol dans l'exploitation d'un précédent périmètre dénommé "Tin Fouyé". Cette révocation permettra la mise en oeuvre du contrat relatif au périmètre "Tin Fouyé Tabenkort II", explique le communiqué.

Saisissant l'examen de ces trois textes, le président Bouteflika a interpellé le gouvernement et notamment les responsables du secteur de l'énergie pour "intensifier les efforts d'exploration des capacités du pays en hydrocarbures de sorte à continuer de fournir au pays des ressources financières appréciables pour le financement du développement national".

Par ailleurs, le Chef de l'Etat a demandé une "dynamisation accrue" du développement des énergies renouvelables dont un important programme a été adopté il y a trois années. Pour rappel, le Programme national de développement des énergies renouvelables prévoit une production, d'ici à 2030, de 22.000 mégawatts (MW) d'électricité de sources renouvelables, destinée au marché intérieur, et de 10.000 MW supplémentaires à exporter.

Placé par le président Bouteflika au rang de priorité nationale, ce programme vise à préserver les ressources fossiles, prolonger durablement l'indépendance énergétique du pays et diversifier les sources de l'électricité. Le déploiement à plus grande échelle du photovoltaïque et de l'éolien sera accompagné, à moyen terme, de la production d'énergie à partir du solaire thermique, ainsi que l'intégration de la cogénération, de la biomasse et de la géothermie.

Ainsi, l'énergie de sources renouvelables devrait représenter 27% de la production globale d'électricité en 2030 et le double de la capacité actuelle du parc national de production d'électricité.

Cet objectif permettra de réduire plus de 9% de la consommation d'énergie fossile à l'horizon 2030, d'économiser 240 milliards m3 de gaz naturel, soit 63 milliards de dollars sur 20 ans.

Jusqu'à présent, le secteur a réalisé plus de 400 MW à partir d'énergies renouvelables et s'appête à lancer un appel d'offre national pour la production de 150 MW d'électricité à partir de sources renouvelables avec des capacités d'industrialisation locales.

CONSEIL DES MINISTRES

LES WILAYAS D'ORAN, TEBESSA ET SKIKDA: Déclassement de terres agricoles au profit de projets industriels

Deux décrets relatifs au déclassement de parcelles de terres agricoles au profit de projets industriels, dans les wilayas d'Oran, Tebessa et Skikda, ont été adoptés hier par un Conseil des ministres tenu sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

La procédure de déclassement de ces terres a été menée par des équipes multisectorielles locales puis par des commissions nationales "qui se sont bien assurées, comme l'a ordonné le Chef de l'Etat, de la qualité agricole marginale de ces terres", souligne le communiqué. Ainsi, la première parcelle concernée est d'une superficie de 120 hectares située dans la commune de Tafraoui (wilaya d'Oran).

Elle est destinée à la réalisation d'une usine de montage de véhicules par la société Peugeot avec deux partenaires locaux majoritaires, précise la même source.

Il s'agit d'un investissement de 16,4 milliards de DA qui générera un millier emplois directs sur le site industriel, et 4.000 emplois indirects dans la région, note le communiqué.

Quant aux deux autres parcelles, elles sont d'une superficie, respectivement, de 150 hectares dans la commune de Bekkouche Lakhdar (wilaya de Skikda) et de 487 hectares dans la commune d'El Aouinet (wilaya de Tebessa). Elles sont destinées à la réalisation de deux importantes usines d'engrais phosphatés.

Ces deux unités feront partie d'un vaste projet industriel et minier qui augmentera la production de phosphate au niveau du gisement de Oued El Hedba (wilaya de Tebessa) et développera la transformation de ce minerai en divers engrais dans trois usines qui seront implantées dans les wilayas de Tebessa, Souk Ahras et Skikda, précise encore le communiqué.

Tout ce projet intégré sera réalisé en partenariat entre des sociétés algériennes et chinoises, affirme la même source. L'investissement atteindra plus de 6 milliards de dollars et créera près de 20.000 emplois directs et indirects au bénéfice de la population des wilayas de Tebessa, Souk Ahras, Skikda et Annaba.

AADL: Bonification à 100% des crédits bancaires destinés à 90.000 nouveaux logements (PLF 2019)

Le projet de loi de finances (PLF) 2019, adopté hier par le Conseil des ministres, propose une bonification à 100% des crédits bancaires destinés à la construction de 90.000 nouveaux logements de type AADL.

Selon le communiqué du Conseil, le PLF 2019 "contient des mesures en faveur du développement, telle que la bonification totale des intérêts sur les crédits bancaires destinés à l'AADL pour la construction de 90.000 nouveaux logements".

A rappeler que la loi de finances 2018 avait déjà autorisé le Trésor à prendre en charge des intérêts pendant la période de différé et la bonification à hauteur de 100% du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques dans le cadre de la réalisation de la 4ème tranche de 120.000 logements de type location vente (AADL).

L'année 2018 a connu l'inscription de 120.000 unités au titre de l'AADL, 80.000 logement de type habitat rural et 70.000 unités de logements publics aidés (LPA).

APS

PROJET DE LOI DE FINANCES 2019: Augmentation des transferts sociaux

L'enveloppe budgétaire qui sera allouée aux transferts sociaux connaîtra une augmentation pour l'exercice 2019 par rapport à l'année 2018, avec un montant de 1.763 milliards de DA contre 1.760 milliards de DA, indiquait hier un communiqué du Conseil des ministres.

Une enveloppe budgétaire de 1.763 milliards de DA sera allouée aux transferts sociaux durant l'exercice 2019 (contre 1.760 milliards de DA en 2018), précise le communiqué rendu public à l'issue de la réunion du Conseil des ministres tenue sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Ce montant représente près de 21% de la totalité du budget de l'Etat de l'année 2019 qui est près de 8.560 milliards de DA (mds DA), ajoute le communiqué.

Les crédits budgétisés pour les transferts sociaux couvriront notamment plus de 445 mds DA destinés au soutien aux familles, tandis que près de 290 mds DA sont destinés aux retraites et auxquels s'ajoutera une dotation d'appui de 500 mds DA à la Caisse Nationale des Retraites (CNR).

Ces transferts sociaux comportent également près de 336 mds DA pour la politique publique de santé et plus de 350 mds DA pour la politique publique de l'habitat auxquels s'ajouteront près de 300 mds DA mobilisés pour ce secteur par le Fonds National d'Investissement (FNI), précise la même source.

Pour rappel, à travers ces transferts sociaux, il s'agit pour le gouvernement de continuer à soutenir la politique sociale de l'Etat notamment par le soutien aux familles, à travers la subvention des produits de base, l'éducation et l'accès à

l'eau et l'énergie, la santé, le logement, les retraites et l'accompagnement des faibles revenus, des démunis et des handicapés.

Les transferts sociaux ont atteint 1.625 mds DA en 2017 contre 1.239 mds DA en 2010.

Ce montant a été porté à 1.760 milliards de dinars durant l'exercice 2018, en hausse de près de 8% par rapport à 2017. Le taux des transferts sociaux avait atteint 22,8% du budget général de l'Etat sur la période 2000-2004, puis 24,5% sur la période 2005-2009, puis 25% du budget de l'Etat en 2010-2015 et 23% entre 2016 et 2017.

A ce propos, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, avait relevé en juillet dernier d'importance que les pouvoirs publics accordent à la préservation du pouvoir d'achat des catégories sociales les plus défavorisées et, dans cet ordre d'idées, les efforts que l'Etat consent chaque année, dans ce cadre, sur le plan budgétaire.

Pour le ministère des Finances, «s'il y a nécessité de revoir les dispositifs de soutien actuels, la révision ne sera pas précipitée et ne sera pas appliquée de manière systématique et indiscriminée».

Ainsi, le soutien de l'Etat aux ménages et à l'économie a représenté, sur la période



2012-2016, une part de plus en plus élevée avoisinant 27% du PIB en moyenne.

«L'analyse de la structure des subventions, à partir des résultats de l'Enquête-consommation effectuée, a montré que les subventions profitent plus aux catégories les plus nanties qu'aux catégories de bas revenus», avait souligné le ministère.

Dès lors, «ce mécanisme généralisé de subventions, outre son coût excessif pour la collectivité, ne répond plus aux objectifs de réduction des inégalités et de protection des populations les plus vulnérables», a-t-il fait valoir.

Compte tenu de ce constat, «le besoin de réformer le système de soutien des prix s'impose comme un impératif économique», a avancé le ministère.

Dans tous les cas, a avancé le ministère des Finances, «au-

une mesure ne sera mise en œuvre sans étude préalable et sans une large concertation».

En effet, l'objectif demeure «la protection des catégories sociales les plus nécessiteuses en explorant toutes les options qui permettent d'opérer des transferts ciblés au profit des ménages les plus vulnérables».

Dans ce sens, le ministère avait fait savoir que le soutien des produits énergétiques (électricité, gaz, carburants...) «absorbe 60% des ressources consacrées par les pouvoirs publics aux subventions qui ne passent pas par le budget de l'Etat, alors même que ce sont les catégories les plus favorisées qui en profitent le plus». C'est pourquoi «une révision éventuelle des prix concernerait d'abord ces produits (énergétiques) avec le souci constant de préserver le pouvoir d'achat des couches les plus démunies».

RENFORCEMENT DU SERVICE PUBLIC: Les attributions des walis délégués consolidées

Le Conseil des ministres a avalisé hier une proposition d'amendement du Décret présidentiel relatif aux circonscriptions administratives dans certaines wilayas pour consolider les attributions des Walis Délégués afin de renforcer le rapprochement du service public du citoyen.

Cette proposition du ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire «a pour objet de consolider les attributions des Walis Délégués, de sorte à renforcer le rapprochement du service public en direction des citoyens», précise le communiqué du Conseil des ministres, réuni sous la présidence de M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République.

«Cette mutation ne manquera pas d'avoir des retombées positives sur la gestion et le développement, notamment à travers les wilayas du Sud du pays qui ont été renforcées, en 2014, par la création de circonscriptions administratives dirigées par des Walis Délégués», indique le communiqué.

Il est à relever que, dans le cadre de son programme quinquennal 2015-2019, l'Etat a entamé la réorganisation de ses services au niveau local et créé des wilayas déléguées dans le cadre de la dynamique de développement marquant le pays notamment ces deux dernières décennies, avec pour principal objectif de rapprocher l'administration du citoyen et de focaliser d'intenses efforts sur le développement des wilayas déléguées créées.

Cette nouvelle notion territoriale, axée sur le rapprochement du centre déci-

sionnel du citoyen notamment dans les wilayas du Sud caractérisées par l'étendue de leur territoire et l'éloignement du chef lieu de wilaya, a permis d'ériger une dizaine de circonscriptions administratives à Djanet (wilaya d'Illizi), El-Meghaier (El-Oued), Ouled-Djellal (Biskra), Touggourt (Ouargla), El-Menea (Ghardaïa), In-Salah et In-Guezzam (Tamanrasset), Timimoune et Bordj Badji-Mokhtar (Adrar) et Béni-Abbès (Bechar), pour dynamiser le processus de développement socio-économique de ces entités.

Le président de la République avait annoncé dès 2015 la création de ces wilayas déléguées dans le Sud du pays avec des moyens renforcés et aux compétences élargies, et ordonné au gouvernement d'accompagner la mise en œuvre du nouveau programme quinquennal de développement, d'une amélioration de la gouvernance locale, en priorité au niveau des wilayas du Sud et des Hauts Plateaux.

«En nous penchant spécifiquement aujourd'hui sur le développement dans les wilayas du Sud, nous tenons à souligner la mobilisation politique, sécuritaire et économique que l'Etat consacre à cette partie de notre Patrie, dont le voisinage connaît malheureusement une instabilité dangereuse, y compris pour la sécurité de notre propre pays», avait indiqué le chef de l'Etat.

Parmi les objectifs assignés au programme quinquennal 2015-2019 à travers les wilayas du Sud et des Hauts Plateaux figurent notamment la réalisation d'importants programmes communaux de développement, l'extension des réseaux

routiers, autoroutiers et ferroviaires, le soutien au développement et à la diversification de leur potentiel économique, et l'augmentation de l'offre d'emploi local.

Dans ce sens, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Noureddine Bedoui, a indiqué récemment que dans le cadre de la deuxième phase du plan stratégique du chef de l'Etat, il a été procédé à une opération d'évaluation des wilayas déléguées au niveau du Grand Sud «qui ont bénéficié d'importantes ressources matérielles, financières et humaines d'environ 30 milliards de dinars».

Les résultats de cette opération «seront exploités lors de la création de nouvelles wilayas déléguées», a-t-il dit, affirmant que «le principal objectif de la stratégie du président de la République est d'ériger ces wilayas déléguées en wilayas autonomes».

Les efforts se poursuivent pour assurer les conditions idoines afin de permettre aux wilayas déléguées du sud d'accomplir pleinement leurs missions, en renforçant leurs prérogatives en matière de mise en œuvre de leurs programmes de développement, a-t-il soutenu.

Selon les services du ministère de l'Intérieur, l'Etat a mobilisé quelque 16,6 milliards de DA pour la création des wilayas déléguées au niveau du Sud outre le recrutement de 796 fonctionnaires dont 541 permanents en accordant la priorité à la population de cette région.

FRANCE - ALGÉRIE Ile-de-France/Alger: signature d'une feuille de route pour la sauvegarde et la revitalisation de la Casbah d'Alger



Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, et la présidente de la Région Ile-de-France, Valérie Pécresse, ont signé hier à Paris une feuille de route pour le lancement du projet de sauvegarde et de revitalisation de la Casbah d'Alger.

La cérémonie s'est déroulée au siège de la Région Ile-de-France en présence de l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoua, du service-président de la Région Ile-de-France, chargé de la stratégie institutionnelle et des relations internationales, Jérôme Chartier et des membres de deux délégations.

La signature de cette feuille de route s'inscrit dans le cadre des actions en matière de réhabilitation du patrimoine architectural de la wilaya d'Alger, suite à l'accord-cadre signé le 23 mars 2017 entre les deux régions.

L'accord-cadre de 2017 définit, rappelle-t-on, les plans d'action entre la wilaya d'Alger et la Région Ile-de-France dans les domaines de l'aménagement urbain et des transports, de l'innovation et de l'entrepreneuriat, de la coopération universitaire et de la culture, du patrimoine et du tourisme.

Selon les termes de la feuille de route, la réhabilitation de la Casbah, inscrite au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco depuis 1992, «portera sur la définition d'une vision architecturale globale ainsi que sur la reconversion du palais du Dar El Hamra en équipement culturel métropolitain».

Dans ce cadre, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France (IAU), organisme associé de la Région Ile-de-France, a mandaté dès cet été un expert architecte à Alger pour une durée d'un an, en charge de la mise en œuvre de la stratégie de régénération socio-économique de la Casbah, a-t-on indiqué.

En contrepartie, la wilaya d'Alger devra assurer l'appui logistique «nécessaire» au déroulement des travaux, en particulier la mise à disposition d'un local de travail proche ou à l'intérieur de la Casbah ainsi que le matériel utile à son activité. Selon les responsables français, la Région Ile-de-France accueillera, dans le cadre du volet culturel de l'accord-cadre signé en mars 2017, des artistes algérois au cours des festivals musicaux (Rock en Seine) et la wilaya d'Alger accueillera des artistes franciliens dans le cadre de la création du futur festival «Alger musique en scène», dont la première édition est prévue en 2019. La même source a indiqué que la Région Ile-de-France soutient la 2e édition des Rendez-vous cinématographiques d'Alger qui proposeront une programmation francilienne et algéroise, du 29 novembre au 1er décembre 2018.

Dans le cadre de la réhabilitation de la cité antique d'Alger, trois projets seront réceptionnés avant la fin de l'année 2018, avait annoncé le responsable chargé du dossier de la Casbah auprès de la wilaya d'Alger, Saïd Guellal.

Il s'agit notamment des projets de restauration des sites Dar El Baroud (poudrière) et de la Mosquée du Dey et des canalisations d'assainissement des eaux usées la Casbah.

L'enveloppe allouée pour l'exécution de la première tranche des opérations de restauration des sites et vestiges de la Casbah s'élève à 24 milliards DA, comprenant la restauration de 212 bâtiments historiques prises en charge dans le cadre du plan permanent de sauvegarde de la Casbah.

ALGÉRIE - UE Impératif de développer la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne dans la lutte contre les changements climatiques

Les participants à la journée de la diplomatie climatique algéro-européenne organisée, hier, à l'auditorium de l'université Saâd Dahleb de Blida, ont plaidé pour l'impératif de développer la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) en matière de lutte contre les changements climatiques et leur impact sur la planète, en général.

Les intervenants, qui se sont accordés sur l'impact négatif des changements climatiques sur tous les pays de la planète, ont appelé à une nécessaire coopération entre l'Algérie et les pays membres de l'UE, dans la lutte contre ce phénomène, par le développement de projets communs et l'échange d'expériences entre les deux parties.

D'aucuns ont, ainsi, déploré le fait que le monde fait face, depuis près de trois décennies, à des «phénomènes climatiques surnaturels, dont la désertification, hausse des températures, sécheresse et inondations, entre autres», citant en cause l'effet de serre, résultant des émissions de gaz toxiques.

Selon les intervenants, la lutte contre ce phénomène nécessite une implication de tous les secteurs, appelés à la recherche de moyens de coopération susceptibles de développer des projets dédiés à la lutte contre les changements climatiques et leurs conséquences.

Aussi, les participants à cette rencontre ont salué les efforts de l'Algérie dans le domaine, à travers notamment le ratification de l'ensemble des conventions mondiales en la matière, la dernière en date étant la Conférence sur le climat de Paris, dite «COP21», tenue en 2015, «en dépit du fait qu'elle est considérée comme un pays non polluant», ont-ils observé.

Un appel a été, également, lancé, à l'occasion, en vue du développement de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne dans le domaine et son ren-



forcement, parallèlement à la sensibilisation contre l'usage des produits pouvant avoir un impact sur l'environnement, tant au niveau des usines que des moyens de transport (dont les avions et les bateaux), et en œuvrant à la maîtrise de la gestion des déchets et leur recyclage. Dans son allocution d'ouverture de cette rencontre, le PR. Abadlia Mohamed Tahar, recteur de l'université de Blida, a souligné l'intérêt des recherches scientifiques en cours, au niveau des universités et instituts algériens, pour l'examen de ces phénomènes mondiaux, dont l'Algérie ne peut s'exclure. La recherche est le moyen par lequel l'université tente de s'impliquer de manière efficiente, dans la découverte de «solutions rationnelles et scientifiques

à ces phénomènes, ou du moins «limiter leur nuisance», a-t-il estimé.

Cette journée de la diplomatie climatique a donné lieu à la présentation de différentes expériences européennes dans le domaine.

Une dizaine d'ambassadeurs et représentants des Etats membres de l'Union Européenne, agrées en Algérie, dont l'Allemagne, la Suède, la Belgique, le Royaume uni, la Finlande, la Pologne, la France, l'Espagne et la Grèce, ont pris part à cette rencontre, aux côtés du chargé des relations avec l'Europe auprès du ministère des Affaires étrangères et du secrétaire général du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables.

L'Algérie est un pays «actif et engagé» dans les enjeux climatiques dans le monde

L'Algérie est un pays «actif et engagé» dans les enjeux climatiques auxquels le monde fait face, tout en étant au diapason de toutes les politiques mondiales en matière de lutte contre les changements climatiques, a soutenu hier à Blida le chargé des relations avec l'Europe auprès du ministère des Affaires étrangères, Mokrani Ali. «L'Algérie est un pays actif dans le domaine, tout en étant parfaitement au fait des enjeux climatiques de par le monde», a indiqué M. Mokrani dans une déclaration à l'APS, en marge d'une journée d'études sur la diplomatie climatique algéro-européenne, abritée par l'université Saâd Dahleb de Blida. Il a re-



levé que l'Algérie avait «toujours contribué de façon efficiente dans ce domaine, au nom de l'Afrique, des pays de la Méditerranée et du Sud, et au profit des intérêts mon-

diaux» car les enjeux climatiques sont «transfrontaliers». Il a toutefois plaidé pour l'engagement d'approches de coopération commune, tout en requérant un accompagnement mondial en la matière et en s'inspirant des expériences européennes, notamment: «La coopération dans le domaine climatique peut être à l'origine d'une véritable diplomatie de coopération et de mise en place de programmes opérationnels pour renforcer les capacités algériennes à faire face aux changements climatiques, aux fins de lutter contre le phénomène des inondations, entre autres». Il a soutenu que la coopération entre l'Algérie et les pays membres de l'UE, dans ce domaine «peut l'aider à construire une économie verte (...) grâce à l'expertise européenne».

ALGÉRIE - UE Participation de 22 départements ministériels au Plan national sur le climat

Le secrétaire général du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, Kamel Eddine Bellatrèche, a fait savoir hier à Blida, que 22 départements ministériels participent dans la mise au point des grands axes du Plan national sur le climat.

«Quelque 22 départements ministériels ont participé à l'initiative de détermination des grands axes du Plan national sur le climat», a indiqué M. Bellatrèche à l'APS, en marge d'une journée d'études sur la diplomatie climatique algéro-européenne,

abritée par l'université Saâd Dahleb de Blida. Il a signalé que ces départements ont travaillé, deux années durant, avec le ministère de l'Environnement pour la concrétisation de ce projet. Chacun de ces départements a fait des propositions en relation avec son secteur d'activité, au titre de ce Plan repartit en trois axes principaux, à savoir «adaptation avec les changements climatiques», «éviter l'effet de serre et des gaz toxiques», et «gouvernance climatique», a-t-il ajouté. Le responsable a souligné, que ces trois axes contiennent 156 grandes

activités relatives à la lutte contre les changements climatiques, dont notamment la réhabilitation du barrage vert, l'élaboration d'études sur les grands risques au niveau du littoral, et le suivi des maladies au Nord et Sud du pays, à l'instar de la diarrhée chez l'enfant. La mise en œuvre de ce Plan national sur le climat interviendra après son adoption, sur une durée de cinq années renouvelables, suivant les événements climatiques et leurs modifications, a-t-il encore informé.

FINANCE

La COSOB signe une convention pour la formation à l'innovation financière

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) et l'École supérieure de commerce (ESC) ont procédé hier à Alger à la signature d'une convention de formation portant sur le lancement d'un master professionnel spécialisé "analyste financier".

La formation est destinée notamment aux cadres des entreprises et des professionnels du marché.

"Il y a nécessité de renforcer l'apprentissage et de l'axer davantage vers les mathématiques, la modélisation, l'informatique et la data science", a estimé le président de la COSOB, Abdelhakim Berrah.

Le responsable s'est félicité de la mise en place de cette formation pour l'acquisition des compétences et connaissances appliquées par les professionnels de la finance mondiale.

Des connaissances qui englobent l'innovation financière dont fait partie la cryptomonnaie créée à partir de la technologie blockchain.

La blockchain étant définie comme une technologie informatique de stockage et de transmission d'informations sécurisée et fonctionnant sans organe central.

La Blockchain est une technologie "disruptive" qui nécessite la formation de la ressource humaine", a estimé M.

Berrah lors du 4ème colloque autour de la technologie blockchain organisé par le Conseil scientifique de la COSOB pour la vulgarisation de la transformation digitale, à travers l'évaluation et le décryptage des usages de la blockchain.

"L'objectif de ce séminaire est double : Sensibiliser sur ce qui se passe dans le monde et connaître le gain et les difficultés et limites de cette technologie", a indiqué le même responsable, tout en indiquant que la Blockchain sert à fluidifier les flux financiers.

La transformation digitale est un concept "qui s'immerge dans le modèle économique des entreprises" à travers notamment la connectivité des objets, l'universalité, l'instantanéité et la mobilité, explique M. Berrah.

Le manque de maîtrise des technologies sous-jacentes à la révolution numérique, prévient le même responsable, pourrait constituer un risque et non



une opportunité, notamment du fait d'absence de cadre juridique, juge-t-il.

En ce sens, dans un discours lu par le directeur général du Trésor public, Faycal Tadinit, le ministre des Finances Abderrahmane Raouya, a rappelé le processus de modernisation entamé par le gouvernement ajoutant que dans ce contexte, "le rôle du régulateur est primordial".

"En effet, des mutations régulières et bien maîtrisées permettront de hisser les systèmes et les plateformes des marchés aux meilleurs standards de protection de la clientèle, de sécuriser des paiements, les systèmes informatiques et sauvegarder la stabilité financière", a-t-il affirmé. Le ministre a ainsi appelé les régulateurs du système financier à opter pour une démarche d'ouverture de partenariats avec "les acteurs innovants" et le monde scientifique pour l'acquisition du savoir-faire et la maîtrise des nouvelles technologies.

Ces innovations, a poursuivi M. Raouya dans ce discours, ne représentent pas des défis uniquement, mais aussi "de formidables opportunités à saisir" pour le système financier et pour l'économie nationale dans son ensemble. Des opportunités que les établissements financiers "ont saisies", selon le Secrétaire général de l'association chargée de promouvoir la place parisienne "Europlace", Alain Pithon.

"Les établissements financiers ont compris l'enjeu de l'innovation en finances, s'y investissent et possèdent des équipes pour travailler autour de cette thématique", a-t-il soutenu, ajoutant que la technologie blockchain permet la réduction des coûts la possibilité de lever des fonds et l'ouverture sur de nouveaux marchés.

Citant l'exemple de son pays, la France, l'intervenant a estimé que les établissements financiers "ont subi beaucoup de réglementation" notamment à la suite de la crise financière de 2008.

Le cadre législatif, poursuit le SG d'Europlace, est primordial. "Il faut donner un minimum de référence et donc de confiance", insiste-t-il.

Selon M. Pithon, les régulateurs publics ont un rôle d'impulsion et d'accompagnement "pour encadrer et d'inciter sans bouleverser les acteurs en place".

AGRICULTURE:

Croissance des exportations algériennes de produits agricoles de 50% dans les 7 premiers mois de 2018

La valeur des exportations algériennes de produits agricoles a augmenté dans les sept premiers mois de cette année de 50% par rapport à la même période de 2017, a indiqué mercredi à Mostaganem le président de l'Association nationale des exportateurs algériens, Ali Bey Nasri.

Lors d'une rencontre sur l'exportation des produits agricoles, organisée dans le cadre du salon international de l'agriculture «Mosta Expo» à Mostaganem, M.

Bey Nasri a souligné que la valeur des exportations d'Algérie de produits agricoles atteindra en fin d'année courante 75 à 80 millions de dollars contre 57 millions de dollars en 2017, qualifiant cette performance de «bond» à encourager et à accompagner.

Il a été procédé l'an dernier à l'exportation de 51 millions de dollars de dattes et de plus de 6 millions de dollars de fruits et légumes vers plusieurs marchés étrangers surtout européens, a-t-il rappelé, soulignant que des produits agricoles algériens peuvent concurrencer à condition de maîtriser le cadre juridique et réglementaire de l'exportation, de déterminer les produits les plus demandés aux marchés étrangers, de respecter les normes et les conditions de commerce international.

M. Ali Bey Nasri a également affirmé que les exportateurs doivent exploiter les potentialités algériennes dans le domaine de la production des fruits et légumes précoces et autres nouveaux produits adaptés au sol et à l'environnement des régions du pays.

Au sujet des variétés végétales et animales algériennes, il a déclaré «nous sommes au début d'une nouvelle étape pour découvrir des variétés agricoles locales dont l'artichaut de Relizane et les carottes de Boussaada, les promouvoir et les classer et développer la chaîne d'exportation.

Le président de l'association nationale des exportateurs algériens a salué les mesures de soutien décidées par le gouvernement pour doubler le volume des exportations algériennes hors hydrocarbures, surtout l'indemnisation de 50% du coût du fret et de transit et différentes facilités douanières qui ont contribué cette année à la hausse du nombre d'exportateurs.

Cette rencontre vise à faire découvrir Les différents produits agricoles, échanger les expériences entre producteurs et opérateurs économiques locaux et étrangers et encourager les investisseurs au partenariat dans les domaines de production, de distribution, de commercialisation et d'exportation, ont souligné les organisateurs.

Le salon international d'agriculture «Mosta Expo» est organisé du 25 au 27 septembre à Mostaganem par la chambre d'agriculture de la wilaya.

ASSURANCES

Baisse de 2% des certificats médicaux d'arrêt de travail en 2018 à Alger

Les services de l'Agence de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) d'Alger ont enregistré, lors du premier semestre de 2017, plus de 83.000 certificats médicaux d'arrêt de travail, tandis que leur chiffre a baissé, lors de la même période de 2018, pour atteindre 70.000 certificats, grâce au contrôle strict des certificats médicaux de complaisance (illégaux), a-t-on appris hier des mêmes services.

«Le nombre des certificats médicaux relatifs aux arrêts de travail a atteint en 2017 plus de 83.000 certificats contre 70.000 certificats en 2018, soit un recul de 2%, grâce au contrôle strict, par les services de la CNAS, des certificats médicaux de complaisance (illégaux)», a déclaré le directeur de l'Agence CNAS d'Alger, Mahfoud Driss, au sujet des «certificats médicaux de complaisance».

Il a rappelé que le contrôle strict de ce type de certificats s'effectuait conformément aux orientations du ministre de l'Emploi, du Travail et de



la Sécurité Sociale, Mourad Zemali, et du Directeur général de la CNAS visant à mettre fin aux certificats de complaisance qui occasionnent de grandes pertes au trésor public».

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Mourad Zemali avait rappelé, en juillet dernier, que le nombre d'ordonnances médicales remboursées par la CNAS en 2017, s'était élevé à plus de 64 millions d'ordonnances et que le nombre d'indemnités journalières concernant les arrêts de travail avait dépassé les

14 millions au cours de l'année 2017, avec un coût de plus de 16 milliards de DA.

Le ministre avait indiqué que ces chiffres «révèlent clairement l'existence de dépassements et d'un grand excès en terme de recours à ce droit par les assurés sociaux».

Concernant la carte chifa, M. Driss a révélé que plus de 3800 cartes chifa avaient été gelées durant le premier semestre de 2018 dans la wilaya d'Alger dont 2600 avaient été réactivées (après régularisation de la situation des concernés), tandis que 1500 cartes chifa demeurent ge-

lées actuellement.

Campagne de sensibilisation des étudiants d'Alger à leurs droits et devoirs envers la CNAS

M. Driss a fait savoir que l'Agence CNAS d'Alger organisera à partir du 21 octobre une campagne de sensibilisation et des portes ouvertes au profit des étudiants des universités d'Alger, de Bouzareah et de Bab Ezzouar, pour les informer sur leurs droits et devoirs envers la CNAS.

L'Agence d'Alger avait délivré, à l'occasion de la rentrée universitaire 2017-2018, un nombre considérable de cartes chifa, dont 28.000 cartes non retirées par leurs titulaires.

Lors de cette campagne, il sera procédé à la remise des 28.000 cartes restantes à leurs titulaires, outre la sensibilisation des nouveaux étudiants à leurs droits et devoirs en matière d'assurance sociale, ainsi que la confection et la remise de leurs cartes chifa.

ENVIRONNEMENT:

Des centres d'enfouissement saturés risquent de favoriser la prolifération des décharges sauvages

La saturation des centres d'enfouissement technique des déchets risque de favoriser davantage la prolifération des décharges sauvages, a prévenu hier à Alger une responsable de l'Agence nationale des déchets (AND).

«En plus des 82 décharges contrôlées, l'Algérie compte 91 centres d'enfouissement technique de déchets ménagers dont 71 sont saturés, ce qui risque de provoquer une prolifération des décharges à ciel ouvert», a averti la Directrice de la gestion intégrée des déchets à l'AND, Fatma-Zohra Barça.

S'exprimant lors d'une conférence à l'occasion du salon international de la récupération et de la valorisation des déchets (REVADE 2018), prévu du 8 au 11 octobre à Alger, Mme Barça a affirmé que le volume moyen des ordures domestiques au niveau national avoisine les 290 kilogrammes par an et par habitant, mais les déchets sont beaucoup plus importants dans les zones urbaines là où il y a une forte concentration de la population.

ORAN:

Ouverture prochaine de l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration

L'Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Oran ouvrira ses portes, au cours de la deuxième semaine du mois d'octobre prochain, a appris hier l'APS du directeur de wilaya du tourisme et de l'artisanat.

M. Belabbès Kaim Benamar a indiqué que cette inauguration coïncidera avec le coup d'envoi des études pour lesquelles les inscriptions ont commencé il y a quelques jours.

Il s'agit d'une école première du genre dans la région ouest du pays et la seconde au niveau national, après celle implantée à Ain Benian (Alger).

Cet établissement, sis à Haï Akid Lotfi, a été créée en partenariat avec l'Ecole Hôtelière de Lausanne (Suisse), dans le cadre d'une vision globale qui doit concerner l'ensemble des segments de l'activité touristique pour passer à une offre conforme aux exigences du tourisme moderne.

«Il s'agira de faire de ce secteur une des alternatives prometteuses pour l'économie nationale», a expliqué le même responsable.

L'école propose des formations d'excellence pour permettre aux étudiants diplômés de participer à cette dynamique touristique et entamer une carrière prometteuse dans un marché demandeur de ressources humaines d'excellence.

M.Kaim Benamar a fait savoir, en outre, que le nouvel établissement est officiellement agréé par le Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique, offrant une formation de qualité internationale autour des métiers de l'accueil. Cette importante infrastructure bénéficie d'équipements modernes et d'un enseignement de pointe dans la science, l'art et les techniques de management des métiers de l'accueil.

Elle forme des licenciés en trois disciplines, à savoir, des TDS en art culinaire, en service de la restauration et en service d'hébergement.

Les postulants doivent être titulaires d'un baccalauréat, toutes séries confondues et subiront une série de tests et un entretien oral pour pouvoir y accéder, précise-t-on encore.

L'édifice accueillera 200 stagiaires et dispose d'une capacité d'hébergement de 100 lits en plus de plusieurs salles de cours, salles pilotes, un amphithéâtre, un laboratoire d'études, un restaurant, des logements de fonction et autres installations, souligne-t-on.

La formation dans le domaine de l'hôtellerie, la restauration et le tourisme connaît une ascension fulgurante à Oran depuis quelques temps, boostée par l'approche de l'organisation dans cette ville de la 19e édition des jeux méditerranéens en 2021.

De nouvelles branches dans ce domaine sont lancées au niveau des instituts de formation professionnelle, à l'occasion de la session de septembre 2018 ouverte dimanche passé, rappelle-t-on.

AUTOCONSTRUCTION:

Remise de plus de 2.860 actes de propriété à Oran

Pas moins de 2.869 actes de propriété ont été remis dans la wilaya d'Oran dans le cadre de la régularisation des habitations d'autoconstruction, dont les propriétaires ne détiennent pas de documents de 2016 à septembre en cours, a-t-on appris mardi du directeur de l'agence de gestion et de régulation foncière de la wilaya.

L'opération a concerné 64 lotissements à travers les dairas de la wilaya dont la daïra de Bir El Djir (1.929 actes), la daïra d'Es Sénia (602), Gdyl (142) et Oued Tlilat (109), a-t-on indiqué.

Le restant des actes sont répartis à travers les dairas d'Oran (35), Bethioua (25), Arzew (25) et Ain Turck (2). Les opérations de régularisation de la propriété foncière a permis le recouvrement de 610 millions DA en attendant 1,1 milliard DA des autres actes en cours d'élaboration.

L'agence de gestion et de régulation foncière d'Oran a accueilli, durant cette période, 6.707 dossiers d'habitations d'autoconstruction pour régularisation

OUARGLA:

Le réseau principal d'eau potable réhabilité à plus de 80%

Les travaux de réhabilitation du réseau principal d'alimentation en eau potable (AEP), d'un linéaire de 22 km, de la daïra d'Ouargla, sont actuellement à plus de 80% d'avancement physique, a-t-on appris hier de la direction des Ressources en eau (DRE) de la wilaya.

Inscrits dans le cadre d'un plan d'urgence visant à améliorer l'alimentation en eau potable déminéralisée et répondre aux attentes des habitants de cette grande agglomération, ces travaux, confiés au Groupe Cosider (10 km) et différentes entreprises nationales privées (12 km), portent notamment sur l'isolation de l'ancienne canalisation, la rénovation du réseau dégradé, et la concrétisation d'une douzaine de vannes de sectorisation, sur la base d'un diagnostic pris en charge par un bureau d'études spécialisé en collaboration avec les services de l'Algérienne des Eaux (ADE), a précisé le DRE, Noureddine Hamidatou.

Ces travaux, permettront d'éradiquer les «points noirs» enregistrés et d'éviter les difficultés qui pourraient entraver la gestion normale de la distribution de l'eau potable, en prévision de la mise en exploitation prochaine des neuf (9) stations de déminéralisation de l'eau potable réalisées au niveau des quartiers de Gherbouz, Ain El-



Kheir, Haï-Bouzid, Mekhadma, Ifri-Gara, Zyayna, Haï-Ennasr, Bamendil et El-Hadeb, a-t-il ajouté.

Chaque station implantée dans un complexe hydraulique est alimentée à partir de forages donnant des eaux d'une salinité d'environ 3 grammes/litres.

Elles pourront traiter 70.500 m3 d'eau pour fournir 75% de l'eau déminéralisée, soit 52,875 m3/jour,

selon leur fiche technique. La dotation brute quotidienne en eau potable a atteint les 347 litres/jour/habitant, grâce à la réalisation, ces dernières années, de nombreux projets, tous programmes confondus, ayant permis d'augmenter le taux de raccordement moyen à 98% ainsi que la capacité totale de stockage à 108.520 m3, selon la DRE d'Ouargla.

BISKRA:

Nécessaire valorisation des produits artisanaux pour soutenir le tourisme

La valorisation des divers produits artisanaux représente un challenge à relever dans la perspective de la promotion du tourisme, ont indiqué mardi à Biskra des responsables de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), participants à une rencontre régionale.

Le directeur général de l'artisanat traditionnel au ministère du Tourisme et de l'Artisanat Traditionnel, Ali Benamcha, qui présidait une rencontre régionale des directeurs et présidents des CAM des wilayas du Sud du pays a indiqué que les efforts doivent être diri-



gés vers la promotion des produits artisanaux au travers des multiples supports médiatiques afin d'en faire un vecteur d'appui au tourisme de sorte à constituer «une alternative économique fructueuse».

Le développement des métiers contribue à amé-

liorer les recettes nationales et à enrichir la nomenclature des métiers qui compte actuellement 339 activités, a indiqué ce même responsable qui a souligné à ce propos que 4.114 artisans ont participé durant cet été aux expositions organisées dans

les villes côtières. Les participants à la rencontre ont recommandé également l'exploitation des manifestations culturelles et sportives pour promouvoir les produits touristiques et artisanaux ainsi que la production de documentaires de promotion des produits artisanaux. Il a été également souligné l'importance de l'exploitation des structures hôtelières et autres espaces fréquentés par les touristes pour la commercialisation des produits artisanaux divers.

Cette rencontre régionale a regroupé les représentants de 14 wilayas du Sud dont Biskra.

SÉTIF:

Lancement d'une session de formation au profit de 122 chasseurs pour l'obtention d'un permis de chasse

La conservation des forêts de la wilaya de Sétif a lancé, mardi, une première session de formation au profit de 122 chasseurs, en vue de décrocher une attestation de qualification pour l'obtention d'un permis de chasse, a affirmé le responsable de la communication et chef du service de la protection de la faune et la flore de cette direction, Saci Haka. Le même responsable a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que la première session a été organisée au Musée national d'archéologie de Sétif, par la conservation des forêts en coordi-

nation avec la fédération de wilaya des chasseurs, pour une durée de 3 jours dans le cadre de l'application de la réglementation et des textes de loi relatifs à la chasse, et ce, dans la perspective d'octroyer aux chasseurs un permis pour pratiquer cette activité.

Il a ajouté que les 122 pêcheurs, adhérents dans 6 associations de différentes régions de la wilaya, concernés par la formation, auront droit à des cours théoriques durant ces deux journées, et seront encadrés par des experts de la conservation des forêts et des pes-

fesseurs d'université au sujet de divers volets liés à la chasse.

Il s'agit notamment de connaître les espèces protégées et celle qui sont autorisées à la chasse ainsi que l'éthique de la chasse en plus du volet pratique qui aura lieu au troisième jour par les éléments de la gendarmerie nationale et de la protection civile concernant les munitions et les secours.

La même source a souligné, par ailleurs, que cette session se poursuivra en octobre prochain.

ONPPE: Plus de 530 signalements de cas d'atteinte aux droits de l'enfant reçus depuis avril dernier

L'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE) a reçu, depuis avril dernier, plus de 530 signalements de cas d'atteinte aux droits de l'enfant via le numéro vert (11/11), a indiqué la Déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'enfance, M^{me} Meriem Cherfi.

«L'Organe a reçu plus de 530 signalements de cas d'atteinte aux droits de l'enfant émanant de citoyens, voire d'enfants eux-mêmes, et ce via le numéro vert (11/11 lancé avril dernier) en sus de 2.000 à 5.000 appels téléphoniques par jour, portant pour la majorité sur des demandes d'orientations et des préoccupations liées à l'enfance ou aux missions de l'ONPPE», a indiqué Mme Cherfi dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture d'une session de formation au profit des juges des mineurs.

Notant que les signalements des cas d'atteinte aux droits de l'enfant ont trait, entre autres, à la maltraitance, certaines agressions ou à la mendicité outre des appels émanant des parents en besoin d'aide pour la prise en charge de leurs enfants, Mme Cherfi a fait savoir que «l'Organe intervient directement sur le terrain pour le traitement de ces cas».

«Dès la réception d'un signalement, une démarche est engagée sur le terrain pour s'assurer de la véracité de l'information, qui est transmise, dans la majorité des cas, au Service du milieu ouvert relevant du ministère de la Solidarité nationale pour la prise en charge et le traitement», a-t-elle précisé ajoutant que «la mission de prise en charge et de protection de l'enfance incombe aux différentes parties et à la société dans son ensemble».

A ce propos, la Déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'enfance a rappelé les mécanismes mises en place pour le signalement des cas d'atteinte aux droits de l'enfants, notamment le numéro vert (11/11) et un email, et ce confort



ment à la loi n 12-15 du 17 juillet 2015 relative à la protection de l'enfant, notamment les dispositions relatives à la protection sociale de cette catégorie. Par ailleurs, Mme Cherfi a révélé que l'ONPPE organisera la semaine prochaine une rencontre nationale sur «la consolidation de la participation en matière de protection des droits de l'enfant», regroupant environ 150 participants dont des représentants de différents secteurs, des départements ministériels et des acteurs concernés par les domaines de l'enfance, outre des associations activant dans le créneau.

Organisée en collaboration avec l'Organisation internationale de la réforme pénale (OIRP), pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), cette rencontre visera à discuter et enrichir les mécanismes de renforcement des réalisations en relation avec le domaine, tout en évoquant les législations relatives aux domaines de l'enfance notam-

ment la loi sur la protection de l'enfance. S'agissant de la session de formation destinée aux juges des mineurs et organisée par l'ONPPE, Mme Cherfi a déclaré qu'elle portera sur le thème des «principes de la protection de l'enfance pendant la procédure judiciaire», comportant plusieurs axes relatifs au domaine de l'enfance à la lumière des nouvelles procédures énoncées par la loi sur la protection de l'enfance ainsi que d'autres axes relatifs aux incidences psychologiques et sociales de l'enfant en détresse et de l'enfant délinquant, tout en abordant la médiation dans la loi, outre les missions des juges des mineurs et les missions de l'ONPPE.

Présidant la cérémonie d'ouverture de cette session, Mme Cherfi a affirmé que cette dernière s'inscrit dans le cadre d'une série de sessions de formation organisées par l'ONPPE au profit des différents acteurs concernés par le volet de la protection de l'enfance.

TIARET: Nécessité d'intensifier les efforts de lutte contre le kidnapping des enfants



Les participants à une journée de sensibilisation, organisée mardi à Tiaret, ont insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts de lutte contre l'enlèvement des enfants. Le président de l'association caritative «Er-Rouhamah» de Tiaret initiatrice de cette rencontre, Ahmed Djellab a souligné que le phénomène d'enlèvement des enfants est très grave nécessitant l'intensification des efforts de tous pour leur protection et son éradication. Il a indiqué que cette rencontre vise à déterminer les causes et effets de ce phénomène et ses répercussions sur les enfants et la société, en plus de rechercher une méthode efficace pour protéger et d'échanger les points de vue entre différentes instances et institutions, tout en rappelant le cas de disparition de l'enfant Ikram âgée de 10 ans depuis 3 mois à Tiaret. Pour sa part, le chef de la brigade des mineurs relevant du groupement territorial de la gendarmerie nationale de Tiaret, le sergent-chef Mohamed Benyahia a fait part des activités de ce corps en matière de lutte contre ce phénomène comportant, entre autres, des campagnes de sensibilisation et des efforts de sécurisation de l'environnement autour des écoles, tout en insistant sur l'importance de dénoncer ces crimes. De son côté, l'imam enseignant de la mosquée «Selmane El Farissi» de Tiaret, Khaled Aounallah a mis notamment l'accent sur le rôle de la famille, de l'école, de la mosquée et autres instances de la société pour renforcer la lutte contre ce phénomène et autres fléaux conduisant souvent aux crimes.

Cette rencontre a vu la présence de membres d'associations caritatives, de psychologues, d'hommes du culte, de représentants de la gendarmerie nationale, d'enfants et de parents, ainsi que des membres de la famille de la fille portée disparue Khenna Ikram dont le père suspecte un acte d'enlèvement.

EL-OUED: Plus de 165.000 élèves bénéficient de la restauration scolaire



Plus de 165.000 élèves, des trois paliers de l'enseignement, bénéficient des cantines scolaires à travers la wilaya d'El-Oued, au titre de la saison scolaire 2018/2019, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de l'éducation (DE). La restauration scolaire profite cette année à plus de 127.000 élèves du primaire, soit 100%, répartis sur 417 cantines scolaires, ainsi qu'à 17.000 collégiens (soit 24%) à travers 32 établissements moyens, et plus de 21.000 lycéens (75%) au niveau de 46 établissements, a-t-on précisé. La DE d'El-Oued fait état aussi de la possibilité de faire bénéficier l'ensemble des élèves de la restauration scolaire, notamment en zones enclavées, soit par l'ouverture d'annexes de cantines ou leur intégration dans les cantines des établissements primaires. La carte de restauration scolaire a été renforcée cette saison par la mise en service de 14 nouvelles structures, six (6) cantines pour le cycle primaire et quatre (4) demi-pensionnats pour chacun des paliers moyen et secondaire, a-t-on fait savoir.

La wilaya d'El-Oued compte 425 écoles primaires, dont huit (8) nouveaux groupements scolaires, 134 collèges, dont deux nouveaux, et 62 lycées, dont un mis en exploitation cette année.

APS

BOUIRA: Des dizaines de citoyens réclament le raccordement de leurs villages au réseau du gaz

Des dizaines de citoyens issus des villages Inesman, Ath Bouanane, Maâdi et Ath Laqadhi, relevant de la commune de Taghzout (Est de bouira) ont bloqué mardi la RN 33 reliant Haizer au chef-lieu de wilaya en guise de protestation contre le «non raccordement» de leurs localités au réseau du gaz. Les manifestants ont posé sur la voie des objets hétéroclites pour barrer la route et empêcher le passage des automobilistes, ce qui a perturbé la circulation routière durant plus de deux heures. Les services de la gendarmerie sont intervenus pour ouvrir la voie après avoir dispersé les protestataires, a-t-on constaté. Ils réclament la dotation de leurs villages en gaz à l'approche de l'hiver pour faire face au froid glacial que connaît cette région



montagneuse en pareille période.

«Plusieurs responsables nous ont promis de raccorder les localités d'Inesman, Maâdhi, Ath Bouanane au réseau du gaz, mais aucune suite sur le terrain n'a été donnée, il n'y a que des promesses, et nous continuons toujours de subir les affres du froid», se sont plaints de jeunes manifestants. La gestion des affaires de

l'Assemblée populaire communale (APC) de Taghzout de laquelle dépendent les villages sus-cités a été confiée, il y a près de quatre mois, au chef Daira de Haizer en raison du blocage que connaît cette collectivité locale.

Contactés par l'APS, les services de la Daira de Haizer ont assuré que des opérations avaient été déjà inscrites pour raccorder leurs localités au

réseau du gaz.

Le directeur de l'Énergie et des mines de la wilaya, Guemini Lazhar, a expliqué que les localités de Maâdhi, Inesman ainsi qu'Ighil Oumenchar étaient «concernées par des opérations de raccordement au réseau du gaz».

«Ces opérations ont été inscrites dans le cadre du programme complémentaire 2010-2014, puis gelées. Les études ont été finalisées en 2017 pour la réalisation de 40 km de réseau pour atteindre quelque 500 foyers dans ces villages montagneux», a expliqué M.Lazhar.

«Nous attendons le dégel de ces projets pour que nous puissions les réaliser pour ces régions», a-t-il assuré, sans toutefois préciser les raisons à l'origine du dégel des projets en question.

USA:

La Nasa voit son robot en panne sur Mars, mais ne l'entend toujours pas



L'agence spatiale américaine (Nasa) a annoncé mardi que la caméra haute-résolution de son satellite Mars Reconnaissance Orbiter avait réussi, le 20 septembre, à prendre en photo la zone où Opportunity est entré en hibernation depuis l'apparition d'une gigantesque tempête de poussières en juin, si gigantesque qu'elle a englobé toute la planète rouge pendant des mois.

Sans rayons solaires, bloqués par la poussière, pour alimenter ses panneaux, Opportunity est entré en hibernation en juin, et les ingénieurs de la Nasa ont longtemps espéré que ses batteries tien-

draient suffisamment longtemps pour réveiller le robot une fois la tempête dissipée.

Mais la tempête s'est dissipée et la Nasa n'a toujours pas repris le contact avec son robot, surnommé «Oppy», longtemps cru immortel car sa mission initiale, démarrée en 2004, était de 90 jours.

La surface est clairement visible sur le cliché pris par le satellite, on distingue le relief de la vallée où se trouve Opportunity. Le 31 août dernier, la Nasa s'est donné jusqu'à mi-octobre pour rétablir les communications.

Au-delà, la mission du robot devrait officiellement être considérée comme terminée.

CENTRAFRIQUE:

4 morts dans un accident de route à Bouar

Quatre personnes ont péri et plusieurs autres blessées lundi à 19 kilomètres à la sortie ouest de la ville centrafricaine de Bouar (ouest) dans un accident de route, a indiqué mardi une source hospitalière.

D'après la source, une voiture en provenance de la ville camerounaise de Douala pour la capitale centrafricaine Bangui est rentrée sous un camion de douze roues qui fai-

sait le sens inverse, en direction de la frontière entre le Cameroun et la République centrafricaine. Les morts et les blessés de cet accident sont immédiatement conduits à l'hôpital régional de Bouar.

Le corridor Bangui-Béloko, à la frontière centrafricano-camerounaise, se révèle de plus en plus dangereux, du fait des accidents qui sont fréquemment enregistrés.

MEXIQUE:

L'armée déloge la police d'Acapulco soupçonnée d'infiltration

L'armée mexicaine a pris le contrôle du siège de la police d'Acapulco (sud du Mexique) mardi et en ont arrêté trois responsables, dont deux soupçonnés de collusion avec le crime organisé, ont annoncé les autorités du pays.

Des soldats de la Marine, renforcés par des policiers fédéraux et régionaux, ont déployé un impressionnant dispositif terrestre et aérien autour du quartier général de la police préventive municipale pour désarmer ses agents, et faire l'inventaire de l'armement et de l'équipement en télécommunications, a annoncé Roberto Alvarez, porte-parole de la sécurité de l'Etat de Guerrero, où se trouve Acapulco.

Cette opération a entraîné l'arrestation de deux commandants de la police de cette célèbre cité balnéaire, soupçonnés d'être mêlés à des assassinats,

et du directeur de la police de la route, pour port d'armes non officielles, a-t-on précisé de même source.

Le responsable municipal de la sécurité publique, Max Lorenzo Sedano, et tous les agents sous ses ordres font l'objet d'investigations, a ajouté le porte-parole.

L'infiltration du crime organisé au sein de la police est courante au Mexique, notamment dans les zones à haute criminalité comme les Etats de Guerrero et de Mexico, où une opération similaire s'est déjà produite précédemment pour les mêmes raisons.

Le Guerrero est le centre nerveux de nombreuses organisations de narcotrafiquants, et un des Etats les plus violents du Mexique, avec 2.318 homicides volontaires en 2017, le chiffre le plus élevé du pays.

De janvier à août 2018, il y en eut 1.507.

ARABIE SAOUDITE / HADJ:

Lancement d'une ligne ferroviaire à grande vitesse entre Mecqua et al Médina al Mounaouarra



Une ligne de train à grande vitesse Haramain, qui reliera Mecqua al moukarama à El Madina al mounaouarra via Djeddah a été inaugurée mardi pour permettre d'acheminer des Hadjis et des voyageurs réguliers entre les deux villes saintes, ont rapporté les médias locaux.

Cette ligne à grande vitesse, décrite comme le plus grand projet de transport dans la région, permettra d'acheminer des Hadjis et des voyageurs réguliers entre Mecqua et al Madina al mounaouarra, et mettra deux heures à parcourir les 450 km qui séparent les deux villes. Elle a été inaugurée par le roi Salmane ben Abdelaziz Al Saoud, a rapporté la chaîne de télévision locale Al Arabiya. Selon des responsables, le nouveau train pourra atteindre une vitesse de 300 km/h, permettant de réduire à 120 minutes le temps de trajet. Le projet a coûté plus de 16 milliards de dollars américains, selon la presse saoudienne. En 2011, l'Arabie Saoudite a signé un accord avec un consortium espagnol pour la construction de la voie ferrée, l'achat de 35 trains à grande vitesse, et un contrat de maintenance d'une durée de douze ans.

PÉROU:

23 morts et 17 blessés dans un accident de la route au sud du pays



Vingt-trois personnes ont trouvé la mort et 17 autres blessées lorsqu'un autobus est tombé du haut d'une falaise, dans la province péruvienne de Cusco. L'accident s'est produit mardi sur la route reliant les provinces de Cusco-Paruro-Chumbivilcas suite à la collision de deux autobus de passagers et la chute de l'un des véhicules dans un ravin de 200 mètres, a précisé la police nationale péruvienne. Selon les médias, les blessés ont été transportés dans différents hôpitaux de la ville de Cusco et une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et les circonstances de cet accident. Janvier dernier, la chute d'un bus dans un ravin avait coûté la vie à 52 personnes. L'année dernière, les accidents de la route avaient fait plus de 2.700 morts au Pérou.

INDE :

2 morts dans l'effondrement d'un immeuble à New Delhi



Au moins deux enfants ont été tués et sept autres personnes blessées hier dans l'effondrement d'un immeuble résidentiel à New Delhi, la capitale indienne, ont annoncé des responsables locaux.

L'incident s'est produit dans le quartier d'Ashok Vihar, dans le nord de la ville. «Un bâtiment résidentiel de trois étages s'est effondré ce matin. Alors que deux enfants ont été ensevelis vivants sous les décombres, sept personnes ont été extraites», a annoncé un responsable

municipal local. Les chaînes de télévision locales ont diffusé des images de personnels de la Force nationale d'intervention pour les catastrophes (NDRF) et de pompiers présents sur place à la recherche de survivants.

«Une enquête a été ouverte sur l'incident», a ajouté le responsable. Les effondrements de bâtiments sont fréquents en Inde pendant la saison de la mousson en raison de normes de construction médiocres et du manque de respect des normes de sécurité de base.

INTEMPÉRIES EN TUNISIE:

504 interventions dans des maisons, hôtels et usines à Nabeul

Le directeur régional de la protection civile tunisienne, Lotfi Ben Alaya, a déclaré mardi que «504 interventions» dans des maisons, hôtels et usines ont été effectuées pour pomper les eaux accumulées après les inondations de samedi dernier dans la région. Dans un point de presse tenu au siège du gouvernorat de Nabeul, sur le bilan des interventions de la protection civile, après les inondations de samedi 22 septembre 2018, le directeur régional de la protection civile, a précisé que «chaque action nécessitait environ six heures». Par ailleurs, les services de la protection civile ont évacué 38 personnes dont 25 touristes japonais qu'ils ont placés à la salle omnisports de

Soliman, selon l'agence tunisienne TAP. «Cinquante-quatre véhicules ont été dégagés, à Nabeul, Menzel Temime, Beni Khair et Dar Chaabane», a ajouté M. Ben Alaya. Selon la même source, 75 pompes de la protection civile ont été acheminées, en renfort, par plusieurs régions, à l'instar de Gabès, Médenine, Zaghuan, Tunis, Bizerte et l'Ariana. En outre, 69 engins mobilisés ont été répartis sur les différentes délégations pour dégager des routes et évacuer des citoyens.

Le corps d'un sexagénaire porté disparu depuis dimanche dernier dans les inondations, a été repêché lundi, portant à six le nombre des victimes, a indiqué mardi le porte-parole de la protection civile yMoez Triaâ.

TUNISIE:

9 morts dans une collision entre 2 véhicules à El Fahs

Neuf personnes ont été tuées dans une collision entre deux véhicules survenue lundi soir dans la délégation tunisienne du Fahs, au nord de la Tunisie, a indiqué mardi l'agence TAP dans un nouveau bilan. Sept passagers sont morts sur le coup. Trois autres dans un état grave ont été transportés, à l'hôpital région de Zaghuan, où deux ont décédé. Le troisième blessé est toujours à l'hôpital.

Un précédent bilan de l'accident fourni par la même source faisait état de huit morts. L'accident a eu lieu sur le GP 3 dans la localité de Dheraa Ben Jouder dans la



délégation du Fahs», a indiqué le directeur régional de la protection civile, le colonel Salem Youssefi, cité par l'agence.

TECHNOLOGIES

Twitter fait appel à ses usagers pour élargir ses restrictions d'utilisation

Twitter a fait appel mardi à ses usagers pour élargir ses restrictions d'utilisation du réseau social et en bannir les tweets «déshumanisants» et susceptibles d'exacerber la violence au-delà du monde virtuel.

Cela fait plusieurs mois que Twitter travaille à un élargissement de ces restrictions afin de stopper les messages qui «déshumanisent» les gens sur la base de leur origine, de leur religion, de leur orientation sexuelle ou toute autre appartenance à un groupe de personnes.

«Les mots qui font de quelqu'un un sous-homme peuvent avoir des répercussions au-delà du réseau, y compris la banalisation d'actes de violence graves», ont souligné Vijaya Gadde et Del Harvey, membres de l'équipe «confiance et sécurité» de Twitter dans un texte publié sur le blog de l'entreprise.

Mais étendre ainsi le périmètre des restrictions ne va pas sans risque de dérapage ou de censure trop sévère, c'est pourquoi Twitter fait appel à ses utilisateurs dans le monde entier pour en trouver une définition équilibrée.

«Nous voulons votre avis pour être sûrs que nous prenons en compte une perspective mondiale et la manière dont ces nouvelles règles s'appliquent à différentes communautés et cultures», ajoutent les deux responsables. Cet appel à l'aide au public intervient à un moment difficile pour les



réseaux sociaux en général, critiqués pour avoir laissé une armée de «trolls» (messages volontairement provocateurs et offensants) s'immiscer dans l'élection présidentielle américaine de 2016 ou encore pour censurer trop —ou pas assez— ses utilisateurs.

Début septembre, devant une commission du Sénat américain, Jack Dorsey, PDG et co-fondateur de Twitter, avait reconnu que le réseau n'était «pas préparé et mal équipé face

à l'immensité des problèmes» découverts en 2016, citant «les abus, le harcèlement, les armées de +trolls+ et la propagande des bots» (comptes automatisés).

«Nous ne sommes pas fiers de la façon dont des échanges libres et ouverts ont été utilisés comme armes pour détourner l'attention de la population et la diviser», a-t-il précisé, ajoutant que Twitter faisait d'importants efforts pour faire de la plateforme «un espace public salubre».

AUSTRALIE:

Le nombre de suicides continue d'augmenter

Le Bureau australien des statistiques a indiqué que quelque 3,128 décès par suicide ont été officiellement enregistrés en Australie en 2017 contre 2.866 en 2016, soit une augmentation de 9,1.

L'année dernière, le pays a enregistré un taux de suicide de 12,7 cas pour 100.000 habitants contre 11,8 en 2016, a précisé le Bureau dans un rapport publié mercredi. Les chiffres montrent que l'augmentation des décès par suicide entre 2016 et 2017 n'a pas été répartie également entre les Etats et les territoires.

Ainsi, le Queensland a enregistré la plus forte hausse avec 804 décès par suicide en 2017 contre 674 en 2016, suivi de la Nouvelle-Galles du Sud et le Territoire de la capitale australienne.

Le Bureau australien des statistiques a également mis en lumière, pour la première fois, les problèmes de santé des personnes décédées par suicide.

Les troubles de l'humeur, notamment la dépression, ont été enregistrés chez 43% des personnes décédées, tandis que les troubles liés à l'anxiété ou au stress étaient de 17,5%, a indiqué le rapport, ajoutant que les troubles liés à la consommation de drogues et à l'alcool étaient observés chez 29,5% des cas. Le taux de suicide a continué d'être plus élevé chez les hommes que chez les femmes en 2017 et chez les Aborigènes par rapport à la population en général. Les données viennent alors que le gouvernement fédéral a alloué 36 millions de dollars à des organisations qui tentent de réduire le nombre des personnes se donnant la mort.

Le ministre australien de la Santé, Greg Hunt, a affirmé que le suicide, qui représente chaque année près de 3.000 morts australiens, continue de constituer une «tragédie nationale».

ONU - RD CONGO:

Ebola : L'OMS met en garde contre une possible détérioration de la situation en RDC

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a averti mardi que la «funeste combinaison» d'une reprise des conflits armés locaux et de populations traumatisées dans les zones affectées par le virus Ebola en République démocratique du Congo (RDC) pourrait permettre à cette maladie mortelle de se répandre. «Nous sommes extrêmement préoccupés du fait que plusieurs facteurs puissent se combiner au cours des prochaines semaines ou mois pour créer une situation potentiellement désastreuse», a déclaré Peter Salama, directeur général adjoint de l'OMS chargé de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence.

Une situation où se combineraient «des conflits actifs, qui limiteraient notre capacité à accéder aux populations civiles, et la détresse de certains segments de population, déjà traumatisés par des décennies de conflits et d'assassinats».

M. Salama a déploré des attaques récentes de la part de groupes armés, la plus récente datant du 22 septembre et ayant fait au moins 21 morts dans la ville de Béni, qui sert de quartier général à l'OMS pour «toute son opération» de lutte contre Ebola.

Outre le ciblage inquiétant de civils par ces groupes, M. Salama s'est dit préoccupé du fait que les habitants aient déclaré Béni «ville morte» pour que les communautés affectées puissent enterrer leurs morts, ce qui a eu pour effet de suspendre les opérations de l'OMS.

Du fait de cette décision, les équipes de l'OMS n'ont pu établir lundi que 20% des contacts qu'elles avaient prévus, a-t-il précisé.

Une autre ville, Butembo, pourrait également être déclarée «ville morte» par solidarité avec Béni, a-t-il ajouté. «Si nous voyons des enterrements non sécurisés sur lesquels nous ne pouvons pas intervenir et des personnes présentant des symptômes auxquelles nous ne pouvons pas avoir accès, nous pourrions assister à une détérioration très rapide de la situation», a dit M. Salama.

Depuis la nouvelle apparition du virus en RDC il y a deux mois, 150 cas avérés ou probables ont été déclarés et 100 personnes sont mortes.

APS

COLOMBIE:

Hausse des drogues importées en Colombie, n° 1 mondial de la cocaïne

Le vice-ministre colombien de la Justice, Juan Francisco Espinosa a annoncé mardi que son pays, premier producteur mondial de cocaïne, est confronté à une hausse importante de la consommation de drogues synthétiques importées d'autres pays. Sur 803 variétés de stupéfiants qui circulent dans le monde, 32 ont été détectées en Colombie, en particulier dans le milieu étudiant, dont la kétamine, à l'origine un psychotrope utilisé comme anesthésique.

«En moins de dix ans, la consommation de drogues

synthétiques a quadruplé», a souligné le vice-ministre lors d'une conférence de presse. «En 2009, parmi la population universitaire, (la consommation) était de 1%. En 2012, elle a augmenté à 3,2% et en 2016 à 4,2%», a-t-il précisé. Parmi les nouvelles substances repérées en Colombie, se trouvent le pentylone, un stimulant développé dans les années 60, et le 2C-C, un hallucinogène psychédélique, en provenance de Chine et d'Europe.

«De nombreuses personnes consommatrices de drogues sont convaincues de prendre du LSD, mais ce

n'est pas du LSD (...) c'est de la kétamine ou de nouvelles substances», a précisé M. Espinosa.

D'apparence similaire à des stupéfiants plus anciens, ces drogues de synthèse peuvent être mortelles selon la dose. Selon des statistiques du ministère, «entre 2016 et 2017, il y a eu huit morts répertoriées comme étant dues à ce type de drogue».

Au cours des six derniers mois, 55.000 doses de drogues synthétiques ont été saisies et deux bandes de narco-trafiquants démantelées, a ajouté le directeur de la police anti-stupé-

fiant, le général Fabian Cardenas. Malgré quarante ans de lutte anti-drogue, la Colombie s'est encore classée l'an dernier comme le premier producteur mondial de cocaïne, et les Etats-Unis comme le premier consommateur de cette drogue, selon le dernier rapport de l'ONU.

Le président Ivan Duque, qui a pris ses fonctions le 7 août, entend intensifier la répression, avec la reprise des aspersions aériennes au glyphosate des plantations de coca, matière première de la cocaïne, et la suppression de la dose minimale, tolérée jusqu'à présent.

BÉNIN:

Un colloque international sur le climat de l'océan Atlantique à Cotonou

Un colloque international sur le climat de l'Atlantique tropical et la variabilité littorale et lagunaire (TACCOVAR) se tient à Cotonou, la capitale économique du Bénin, ont rapporté mardi des médias locaux.

«Le colloque TACCOVAR a pour but d'exposer les avancées des travaux effectués par les scientifiques des pays riverains du Golfe de Guinée en océanographie, liés aux problèmes climatiques et environnementaux», a expliqué la directrice adjointe du département Océans, Climat et Ressources de l'Institut de Recherche pour le développement (IRD), Marina Lévy.

«Ces dernières années, l'émergence de Jeunes Equipes Associées à l'IRD (JEA) et de différents projets internationaux ont permis à la communauté scientifique océanographique des pays du Golfe de Guinée



de s'organiser pour partager des résultats sur des thématiques prioritaires dans le domaine du climat et de l'environnement et maintenir un réseau de mesures côtières avec une banque de données commune», a-t-elle souligné. Environ 70 scientifiques venus de 11 pays, feront au

cours de ce colloque qui s'achèvera le 28 septembre, le bilan des travaux entrepris dans le cadre de projets nationaux et internationaux portant sur différentes échelles depuis le bassin de l'Atlantique tropical à des processus locaux d'érosion côtière, de dynamique lagunaire et estuarienne, ou d'hydrologie

continentale. M. Marina Lévy a indiqué que les avancées réalisées dans le domaine des sciences océaniques permettent aujourd'hui de disposer d'informations plus concrètes sur la relation océan et climat, entre océans et ressources marines. «Les océans jouent un rôle fondamental pour l'humanité. Acteurs majeurs du système climatique, ils absorbent près de 30% du gaz carbonique d'origine humaine et 90% de la chaleur en excès dans l'atmosphère», a-t-elle indiqué.

INTOLÉRANCE ALIMENTAIRE

Comment la prévenir ?

Les intolérances alimentaires, souvent dues à une irritation de l'intestin, sont de plus en plus répandues. Bien que leurs symptômes se ressemblent, elles se distinguent des allergies alimentaires. Mais comme celles-ci, les intolérances impliquent l'élimination plus ou moins stricte de certains produits de l'alimentation des personnes affectées.

Les intolérances alimentaires ne mettent pas en cause le système immunitaire. Ce sont des réactions de type irritatif, le plus souvent au niveau de l'intestin, dues à des composés chimiques contenus dans les aliments. Certaines intolérances - au gluten ou au lactose, par exemple - sont dues à l'absence d'enzymes digestives habituellement présentes dans l'intestin.

Quels sont les symptômes des intolérances alimentaires ?

En règle générale, les intolérances alimentaires se traduisent par des maux de ventre, des nausées et des vomissements, des diarrhées, des ballonnements, des réactions de la peau (rougeurs, petits boutons, démangeaisons, etc.), des maux de tête, des sueurs froides ou une sensation de mal-être. Si l'aliment mal toléré cesse d'être consommé, les symptômes disparaissent en quelques heures, voire quelques jours. Si la personne continue à consommer ces aliments, les symptômes persistent et, dans certains cas, peuvent s'accompagner de fatigue et d'amaigrissement.

Il existe parfois des intolérances alimentaires occasionnelles, en lien avec une irritation temporaire de l'intestin, par exemple. C'est le cas de l'intolérance au lactose pendant un épisode de diarrhée aiguë.

Quelles sont les complications des intolérances alimentaires ?

Les complications des intolérances alimentaires sont liées à la diminution de l'absorption des nutriments qu'elles peuvent entraîner. Ceci est particulièrement vrai avec la maladie cœliaque, qui peut se révéler dangereuse si aucun traitement n'est entrepris.

Quelles sont les causes des intolérances alimentaires ?

Les aliments qui sont à l'origine d'une intolérance sont parfois difficiles à identifier. Les intolérances les plus fréquentes sont dues au gluten (une protéine présente dans le germe et dans l'enveloppe de certaines céréales) et au lactose (sucre du lait). D'autres intolérances sont dues à la tyramine (une substance que l'on trouve dans les fromages, le vin rouge, l'avocat, les framboises, les haricots, la bière et les levures, etc.) ou au glutamate. Les tomates et les aliments en conserve sont parfois responsables d'intolérance alimentaire.

Chez les enfants, les intolérances alimentaires les plus fréquentes sont dues au lactose et au gluten. Elles sont dues à l'absence d'enzymes digestives habituellement présentes dans l'intestin. Plus rarement, une intolérance alimentaire est liée à une sensibilité particulière de l'enfant vis-à-vis d'un aliment ou d'un additif chimique, par exemple un colorant.

L'intolérance au lactose, qu'est-ce que c'est ?

L'intolérance au lactose est à distinguer de l'allergie aux protéines de lait de vache : ses symptômes sont plus gênants que



graves. Elle est due à une sécrétion insuffisante de lactase (l'enzyme qui digère le lactose) par l'intestin. Dans certains cas, cette insuffisance est héréditaire et ces symptômes apparaissent dès la naissance. Le nouveau-né ne supporte ni le lait maternel, ni le lait artificiel. Dans d'autres cas, l'insuffisance est la conséquence temporaire d'une infection de l'intestin (gastro-entérite) et elle disparaît avec la guérison.

Une personne intolérante au lactose n'est pas capable de digérer ce sucre. Il reste dans l'intestin, où il favorise la fermentation des bactéries et retient l'eau dans les selles. Cette intolérance se traduit par la production d'une diarrhée aigrelette et irritante pour le siège, ainsi que par des vomissements, des ballonnements et gaz, des maux de ventre, etc.

Chez les enfants plus grands et les adultes, l'arrêt de la consommation régulière du lait - jusque-là bien toléré - se traduit parfois par une disparition de la capacité à sécréter la lactase. Le lait, lorsqu'il est pris en grande quantité (plus de 250 ml à la fois), devient alors difficile à digérer et provoque des diarrhées. L'intolérance au lactose est plus fréquente chez les personnes de souche méditerranéenne, africaine ou asiatique.

La maladie cœliaque, qu'est-ce que c'est ?

L'intolérance au gluten est à l'origine d'une maladie, la maladie cœliaque, qui peut avoir de graves conséquences. Elle apparaît généralement chez les enfants au moment du passage à une alimentation contenant des farines. Elle se traduit par des diarrhées ou des selles molles, des bal-

lonnements et de la fatigue. Si cette intolérance n'est pas rapidement dépistée, les parois de l'intestin peuvent s'atrophier, entraînant une mauvaise absorption de l'ensemble des nutriments. À la longue, des carences alimentaires apparaissent et l'enfant cesse de grossir, voire perd du poids.

Comment prévenir les intolérances alimentaires ?

Il n'existe malheureusement pas de moyen de prévenir les intolérances alimentaires. Si vous voulez que vos enfants puissent boire du lait toute leur vie sans problème, continuez à leur en donner régulièrement afin que leur intestin reste capable de sécréter la lactase.

Doit-on consulter un médecin en cas d'intolérance alimentaire ?

Lorsqu'on suspecte un lien entre des symptômes et un certain type d'aliment, il est préférable de consulter un médecin. Avant la consultation, il peut être utile de consommer plusieurs fois l'aliment suspecté (à quelques jours d'intervalle) pour confirmer le lien entre celui-ci et les symptômes.

Dans le cas où l'on suspecte une intolérance alimentaire chez un nourrisson, il est souhaitable de consulter un médecin si : le nourrisson vomit ou présente une diarrhée, il a régulièrement le ventre gonflé et douloureux, émet beaucoup de gaz ou présente des selles molles et malodorantes, il a régulièrement des coliques, il semble triste et apathique.

Que fait le médecin en cas d'intolérance alimentaire ?

S'il suspecte une intolérance alimentaire, le médecin pourra demander des examens complémentaires qui l'aideront à orienter son diagnostic et permettront d'éliminer la possibilité d'une allergie alimentaire. Le diagnostic d'une intolérance alimentaire peut être délicat et demander du temps. Si cette intolérance est confirmée, le médecin prescrit un régime alimentaire particulier : lait sans lactose ou aliments sans gluten, par exemple.

Si l'intolérance au lactose est liée à une gastro-entérite, le lait sera réintroduit progressivement, après guérison de l'infection intestinale.

Comment se nourrir lorsque l'on souffre d'intolérance alimentaire ?

Respectez scrupuleusement les conseils de votre médecin concernant votre alimentation ou celle de votre enfant, en particulier en cas d'intolérance au gluten. En pratique, cela peut se révéler compliqué, mais c'est à ce prix que vous préserverez votre santé et la sienne.

Se nourrir en cas de maladie cœliaque

Les personnes intolérantes au gluten (maladie cœliaque) ne peuvent consommer aucun produit contenant du blé, de l'orge, de l'avoine, de l'épeautre, du kamut ou du seigle, ce qui exclut le pain, les pâtes et la plupart des farines. Attention, ces ingrédients sont parfois présents en toutes petites quantités dans les produits alimentaires industriels (notamment les moutardes, les sauces et les chocolats), répertoriés sous les mentions « amidon », « extraits de maïs », « protéines végétales » ou « matières grasses ». Bien que présent en toutes petites quantités, le gluten de ces aliments peut sérieusement endommager la paroi de l'intestin. En cas d'intolérance au gluten, on peut utiliser de la farine de riz, de soja, de sarrasin et de maïs ou de la féculé de pomme de terre. Il existe des gammes de produits garantis sans gluten, dont des farines de blé déglutinées, des pâtes, des biscuits, etc.



Attention aux médicaments



Certains médicaments contiennent parmi leurs ingrédients inactifs (les excipients) du lactose ou du gluten (signalé sous les termes «gluten de blé», « amidon de blé », « sons », « huile de germe de blé », « amylase végétale », etc.). Si vous avez une intolérance alimentaire ou celle de votre enfant à votre médecin et à votre pharmacien. Ceci est particulièrement important lorsque votre pharmacien substitue, avec votre accord, un médicament générique à celui prescrit par le médecin. Certains médicaments génériques contiennent ces substances, alors que le médicament de marque correspondant (le princeps) n'en contient pas.

Se nourrir en cas d'intolérance au lactose

De nombreux aliments contiennent du lactose (sucre du lait) et sont présents dans de très nombreux aliments : produits laitiers et fromages bien sûr, mais aussi certains jus de fruits, biscuits, céréales de petit-déjeuner ou potages. Lisez attentivement les étiquettes.

Une sensibilité propre à chacun

L'intolérance au lactose est moins problématique que l'allergie au lait de vache. Les personnes intolérantes au lactose ont souvent une sensibilité qui leur est propre et qu'il leur connaît bien. Par exemple une part de fromage à pâte dure, moins riche en lactose qu'un fromage frais, sera bien tolérée ; alors qu'un demi-verre de lait entraînera inévitablement des ballonnements, des douleurs intestinales et une diarrhée. Ce même demi-verre de lait, mélangé à une purée, pourra être digéré sans problème.

Pour ceux qui sont fortement intolérants au lactose, des produits à base de soja sont disponibles dans le commerce. Mieux vaut les acheter enrichis en calcium.

© iStockphoto.com

Médicaments et alimentation

L'alimentation peut avoir de multiples effets sur l'action des médicaments. À l'inverse, certains médicaments peuvent, quant à eux, diminuer l'absorption de nutriments. Afin d'éviter ces conséquences indésirables, il faut adapter son traitement et son alimentation. Avant tout, il convient de lire attentivement la notice de tous les médicaments.

Les effets des aliments sur les médicaments

Les aliments peuvent avoir de nombreux effets sur les médicaments.

La prise de nourriture influence l'absorption de nombreux médicaments. Elle peut la diminuer, l'augmenter ou la retarder. Plusieurs mécanismes d'action sont en jeu.

La modification de l'acidité de l'estomac joue un rôle important dans l'absorption des médicaments. Après un repas, cette acidité augmente. Certains médicaments sont alors moins bien absorbés.

Selon les cas, la consommation d'un repas riche en graisses peut soit gêner l'absorption de médicaments par le tube digestif, soit au contraire en améliorer l'absorption sans en augmenter la toxicité (médicaments antiviraux, notamment).

Une meilleure tolérance au traitement médicamenteux

Dans le cas de l'aspirine et des anti-inflammatoires non stéroïdiens (ibuprofène, paracétamol, etc.), la prise à jeun assure un effet plus rapide, mais la prise au cours du repas limite la survenue de troubles digestifs tels que nausées, brûlures d'estomac ou diarrhée.

Des actions opposées entre médicaments et aliments

Nutriments et médicaments ont parfois des effets opposés : les patients traités par des anticoagulants de la famille des antivitamines K savent combien il est important de connaître leur régime alimentaire, pour empêcher qu'il ne diminue l'effet de leur traitement. Ils doivent éviter les aliments significatifs d'aliments réputés riches en vitamine K, comme les abats, l'avocat, les brocolis, les carottes, la choucroute, les choux, choux fleurs et choux de Bruxelles, les épinards, le fenouil, le foie, la laitue ou les tomates. Ces aliments diminuent l'effet de l'anticoagulant dont le mécanisme d'action repose sur la neutralisation de la vitamine K. La consommation de sel doit également être surveillée lors de certains traitements sur une longue période, par anti-hypertenseurs ou corticostéroïdes, par exemple. Des effets indésirables augmentés par les aliments

Des aliments à éviter

Parfois, les aliments peuvent augmenter la concentration des médicaments dans le sang et, de ce fait, favoriser leurs effets indésirables. Le jus de pamplemousse agit sur le métabolisme du foie et diminue l'élimination de certains médicaments (antiprotéases, médicaments contre le cholestérol de la famille des statines, médicaments immunosuppresseurs, antipéptiques, par exemple). Sa consommation doit être évitée pour limiter le risque d'effets toxiques de ces médicaments.

Un régime alimentaire simplifié

Dans des cas rares, la prise d'un médicament nécessite un régime particulier. Le Marsilid (Proniazide), un anti-hypertenseur rarement prescrit de nos jours, ne doit pas être associé avec certains aliments : tous les fromages, tous les aliments vieillis et fermentés, le foie et les abats (rogons, ris), les fruits et légumes gâtés, les aliments et boissons fermentés (extraits de levure, bière) ou les boissons alcoolisées.



sées. La consommation de ces aliments augmente le risque de poussée d'hypertension artérielle, effet indésirable possible de ce traitement. D'autres aliments tels que le chocolat, le café, les colas, les fruits secs ou la choucroute doivent être consommés avec modération.

Pansements digestifs et nutrition

Les pansements digestifs, utilisés en cas d'aigreurs ou de douleurs d'estomac, diminuent l'absorption de nombreux micronutriments comme les vitamines, les minéraux et les oligoéléments.

Antibiotiques de la famille des cyclines et nutrition

Les antibiotiques de la famille des cyclines se fixent au calcium et diminuent son absorption digestive.

Autres antibiotiques et nutrition

Certaines substances antibiotiques (notamment la ciprofloxacine, l'énoxacine et la norfloxacine) peuvent augmenter ou prolonger les effets de la caféine, en augmentant sa concentration dans le sang. L'absorption de quantités importantes de café ou de thé doit être évitée pendant le traitement. Les antibiotiques peuvent également être à l'origine de vomissements et de diarrhée. Si ces troubles sont importants, ils risquent de provoquer une déshydratation ou des pertes importantes de sels minéraux et d'oligoéléments.

Diurétiques et nutrition

Certains substances diurétiques comme le furosémide entraînent une perte de potassium. Elles justifient l'adoption d'une alimentation riche en potassium ou une prescription complémentaire de potassium. Au contraire, d'autres substances diurétiques comme l'amiloride ou la spironolactone, ainsi que les inhibiteurs de l'enzyme de conversion (des médicaments contre l'hypertension artérielle) empêchent la fuite du calcium dans les urines.

Ils demandent une surveillance de l'apport alimentaire de potassium pour prévenir les excès.

Laxatifs et nutrition

L'utilisation prolongée de laxatifs lubrifiants comme l'huile de paraffine par exemple, ou celle de certains médicaments contre le cholestérol ou l'obésité peut réduire l'absorption des vitamines A, D, E et K.

L'usage régulier de laxatifs stimulant peut être responsable d'une perte de sels minéraux par l'organisme, notamment de potassium.

Les effets de l'alcool sur les médicaments

L'alcool peut entraîner des réactions avec les médicaments : par exemple accentuer fortement certains effets indésirables, comme la somnolence dans le cas des médicaments sédatifs. Il peut également provoquer des bouffées de chaleur ou des vomissements lorsqu'il est associé avec certains antibiotiques ou certains traitements du diabète de type 2. Dans le cas d'une maladie chronique, il peut également déséquilibrer un traitement jusqu'à efficace et bien toléré. Par exemple, l'effet d'un traitement anticoagulant pris par voie orale peut être augmenté en cas d'intoxication alcoolique aiguë (une « cuite ») ou diminué en cas d'alcoolisme chronique. Lorsque l'on prend des médicaments, il est toujours préférable de s'abstenir de consommer des boissons alcoolisées.

En pratique, comment marier aliments et médicaments ?

Lisez attentivement la notice de vos médicaments, vous y trouverez toutes les informations concernant d'éventuelles interactions avec la nourriture. Si nécessaire, demandez à votre médecin ou à votre pharmacien s'il vaut mieux éviter d'absorber certains aliments ou boissons avec le traitement que vous prenez. Si vous consultez un diététicien ou un médecin nutritionniste, pensez à lui indiquer vos éventuels traitements.

LIBYE:

Le gouvernement d'union annonce un nouveau cessez-le-feu à Tripoli

Le gouvernement d'union nationale libyen (GNA) a annoncé mercredi la signature d'un nouvel accord de cessez-le-feu entre milices rivales dans la banlieue sud de la capitale Tripoli après plusieurs jours de combats qui ont fait au moins 117 morts plus de 400 blessés, ont rapporté des médias locaux.

Précédé par un arrêt des combats mardi, cet accord a été signé par des représentants des villes de Tripoli et de Tarhouna (ouest), dont sont issues les principales milices impliquées dans les combats, ont ajouté les mêmes sources citant un communiqué du ministère de l'Intérieur.

Le texte, ratifié mercredi par le ministre de l'Intérieur Abdesslem Achour, stipule notamment le respect de l'accord signé sous l'égide de l'ONU début septembre et qui n'avait tenu que quelques jours.

Il prévoit également la formation d'une force régulière mixte composée notamment de policiers de Tripoli et Tarhouna pour sécuriser les divers quartiers de la banlieue sud de la capitale, théâtre de combats meurtriers depuis un mois. Dans un communiqué, le gouvernement d'union nationale a salué mercredi «le retour au calme» dans ces secteurs touchés par les combats, qui ont fait au moins 117 morts, plus de 400 blessés et plus de 25.000 déplacés, selon un nouveau bilan officiel.

Les combats ont opposé des groupes armés venus des villes de Tarhouna et Misrata (ouest) à des milices tripolitaines opérant en théorie sous l'autorité du GNA, sur fond de lutte d'influence pour contrôler la capitale, ses institutions et les richesses de ce pays plongé dans le chaos depuis des années.

KENYA - SOMALIE: 11 personnes soupçonnées de lien avec le groupe terroriste al-Shebab arrêtées au Kenya



Onze personnes soupçonnées de lien avec le groupe terroriste somalien Al Shebab ont été arrêtées par la police kényane dans le comté de Laikipia, a rapporté hier le «Daily Nation», citant des sources policières. Les suspects avaient été remis à l'unité de police antiterroriste (ATPU) après avoir été interrogés au poste de police de Nanyuki, dans le comté de Laikipia, pendant deux jours, a indiqué le commandant de la police de l'est de Laikipia, Kizito Mutoro, cité par le journal.

Les membres d'al-Shebab se sont retranchés dernièrement dans une forêt à la frontière avec la Somalie où ils perpétrent, de temps à autre, des attaques à l'explosif contre des soldats kényans, déployés dans la région. Le mois dernier, 11 soldats kényans ont été tués lors de deux attaques distinctes menées par les terroristes d'al-Shebab à Lamu.

Le 8 août, six soldats ont été tués et cinq autres grièvement blessés après que leur véhicule eut sauté sur un explosif au pont Kwa Omollo à Lamu East. Tandis que cinq autres soldats ont été tués et 10 autres blessés, le 29 août, dans les mêmes circonstances.

SAHARA-OCCIDENTAL - MAROC

Claude Mangin Asfari mène une campagne de sensibilisation sur la situation des droits de l'homme au Sahara occidental

La militante des droits de l'homme, Claude Mangin Asfari, mène une campagne de sensibilisation sur la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental, a rapporté hier l'agence de presse sahraouie (SPS).

La militante des droits de l'homme a participé à la 16e édition du Festival du film africain à Cologne (Allemagne). Elle était une des invitées d'honneur où ont été projetés le film «Dis-leur que j'existe» et 4 courts métrages «Three stolen cameras, Cast in sand, Barber shop skeikma et Ailleurs».

Lors d'une visite à la Municipalité de Brème en Allemagne, Claude Mangin Asfari, a été reçue au siège du Parlement du Land par la députée, Vice présidente de la Commission des affaires étrangères Mme Grotheer et par Hermann Kleen, le Directeur de cabinet de Christian Weber le président du Parlement. Il s'agissait de voir comment poursuivre le soutien déjà actif de Brème jusqu'au Parlement à Berlin, a indiqué l'agence sahraouie. Dans ce cadre, la militante des droits de l'homme a rencontré, à la municipalité de Goettingen, le directeur de l'Association des peuples menacés, «Ulrich Delius», qui a promis de continuer à redoubler d'efforts en organisant notamment des concerts avec les autres associations allemandes pour obtenir du soutien à la cause sahraouie, auprès du ministère allemand des Affaires étrangères et à être un porte-parole de la cause sahraouie au Haut-commissariat



des Nations unies aux droits de l'homme (HCDE) à Genève grâce à son statut ECOSOC.

Dans ce contexte, Claude Mangin Asfari a eu des interviews à quatre journaux régionaux et nationaux et enregistré trois émissions de radio sur la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental, afin de sensibiliser la société civile, les médias et les institutions allemandes autour de la situation des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines. Elle a ainsi exprimé sa

«profonde préoccupation» face à la situation «critique» dans laquelle se trouvent les prisonniers politiques sahraouis du groupe de «Gdeim Izik».

Cet égard, Claude Mangin Asfari, épouse du militant sahraoui Naâma Asfari, prisonnier politique sahraoui, est détenu depuis novembre 2010 et condamné à 30 ans de prison pour avoir défendu l'autodétermination du peuple sahraoui, a été empêchée par les autorités marocaines de rendre visite à son mari et expulsée pour la quatrième fois.

BURKINA FASO: Au moins 8 soldats tués dans l'explosion d'un engin artisanal

Au moins huit soldats burkinabè ont été tués hier par l'explosion d'une mine artisanale aux environs de Baraboulé alors qu'ils se rendaient à Djibo, chef lieu de la province du Soum, a annoncé la présidence burkinabè.

«Je viens d'apprendre que 8 soldats burkinabè ont trouvé la mort après que leur véhicule a sauté sur une mine artisanale déposée par les ennemis de notre peuple», a déclaré le président, Roch Marc Christian Kaboré.

«Le véhicule à la tête d'un convoi militaire, au départ de Baraboulé pour Djibo, a sauté sur un engin explosif artisanal», a déclaré pour sa part une source de sécurité citée par des agences. L'incident

s'est produit «au sortir d'un pont» dans cette région du nord du Burkina Faso.

Ce pays sahélien pauvre frontalier du Mali instable et du Niger, est confrontée depuis trois ans à des attaques terroristes de plus en plus fréquentes et meurtrières.

M. Kaboré a adressé ses «condoléances les plus attristées aux Forces de défense et de sécurité, aux familles et proches des victimes», soulignant que ces «attaques lâches et horribles n'entameront jamais notre commune détermination à défendre l'intégrité du territoire national, à rétablir la paix et la sécurité pour le bonheur et la prospérité du peuple Burkinabè». Dimanche,

trois gendarmes ont été tués dans un accrochage avec des individus armés près d'Inata, dans la même province du Soum, où trois employés d'une mine d'or - un Indien, un Soud-Africain, un Burkinabè - ont été enlevés.

De nombreuses attaques et explosions d'engins artisanaux (IED) visant les forces de l'ordre se sont produites ces derniers mois dans la région de l'Est.

Lundi, au terme d'une session extraordinaire sur la situation sécuritaire du pays, le Parlement burkinabè a présenté dix propositions, dont un recrutement «massif» dans l'armée pour lutter contre les actes terroristes qui ont déjà fait plus de cent morts

depuis 2015 dans ce pays d'Afrique de l'Ouest.

Le Parlement propose en outre des mesures incitatives pour les forces armées sur le front ou dans les casernes et un renforcement des services de renseignement.

A cela s'ajoute l'application accélérée de lois, notamment de celle sur le statut de pupille de la nation, et le respect de la programmation budgétaire annuelle.

Les députés proposent aussi le renforcement du dispositif sécuritaire des postes frontaliers, une formation militaire pour les jeunes et un plan d'urgence à l'image de celui du Sahel pour les zones concernées.

NIGERIA:

Un collaborateur de la Première dame en détention pour extorsion de près de 6 millions d'euros

Un collaborateur de la Première dame du Nigeria a été placé en détention, suspecté d'avoir extorqué près de 6 millions d'euros au nom de sa patronne, ont rapporté des médias locaux.

Le commissaire principal de police et aide de camp de Aisha Buhari depuis 2016, Sani Baban-Inna, a été

arrêté par la police le 21 septembre et vient d'être placé en détention dans les locaux des services de renseignement nationaux (DSS) pour une enquête approfondie.

Sani Baban-Inna est accusé d'avoir collecté au total 2,5 milliards de nairas (5,9 millions d'euros) auprès de responsables politiques et du monde des

affaires. La Première dame a appelé toute personne victime de fraude perpétrée en son nom à récupérer son argent et s'est dite consternée que Baban-Inna ait pu «saisir l'occasion de frauder des collaborateurs et des responsables sans méfiance, comme l'a montré l'enquête préliminaire».

ETATS-UNIS - ONU A la tribune de l'ONU, Trump défend son bilan et rejette « l'idéologie du mondialisme »

Le président Donald Trump a vanté mardi à New York le bilan de ses deux années à la Maison Blanche, précisant que l'Amérique qui rejette « l'idéologie du mondialisme » agit toujours dans son intérêt national.

Trump qui a entamé son discours à l'Assemblée générale de l'ONU en énumérant les performances de l'économie américaine, a indiqué « qu'en moins de deux ans, son gouvernement a accompli plus que presque n'importe quel autre gouvernement dans l'histoire de l'Amérique ».

L'économie américaine connaît un essor sans précédent avec 10.000 milliards de dollars de richesse ajoutée, alors que la bourse a atteint un niveau historique, et les demandes d'allocations de chômage sont à leur niveau le plus bas depuis 50 ans, a vanté le président américain.

Dans le même sillage, Trump a relevé « l'Amérique choisira toujours l'indépendance et la coopération plutôt que la gouvernance, le contrôle et la domination internationales », affirmant que son pays, convaincu « du principe du commerce équitable » ne se laissera plus exploiter.

« Pendant des décennies, les Etats-Unis ont ouvert leur économie à la plus grande, et de loin, de la planète à peu de conditions.

Nous avons permis à des biens étrangers du monde entier de franchir librement nos frontières.

Malgré cela, d'autres pays ne nous ont pas donné un accès équitable et réciproque ».

S'appuyant sur des chiffres qu'il a choisis de présenter, Trump a avancé que les Etats-Unis avaient perdu plus de 3 millions d'emplois manufacturiers, près d'un quart des emplois dans l'industrie de l'acier, 60.000 usines et 13 trillions de dollars en déficits après que la Chine a rejoint l'OMC. « Mais ces jours-là sont révolus. Nous ne tolérerons pas de tels abus », a-t-il dit.

Rejet de la mondialisation

Évoquant le retrait des Etats-Unis du Conseil des droits de l'homme, le président américain a indiqué que c'était « la seule solution possible » face à l'absence des réformes au sein de cet organe onusien.

« Nous nous sommes retirés du Conseil des droits de l'Homme, et nous ne le rejoindrons qu'une fois que des réformes véritables auront été mises en place », a-t-il indiqué.

Pour les mêmes raisons, a poursuivi Trump « les Etats-Unis n'apporteront aucun soutien pour reconnaître la Cour pénale internationale.



« Nous ne céderons jamais la souveraineté de l'Amérique à une bureaucratie mondiale qui n'a pas été élue et qui ne rend de comptes à personne », a-t-il argué.

Et d'affirmer « l'Amérique est gouvernée par les Américains.

Nous rejetons l'idéologie du mondialisme et nous embrassons la doctrine du patriotisme ».

Déchainement contre l'Opep

Le président américain a saisi sa deuxième apparition à l'Assemblée générale de l'ONU pour se déchaîner de nouveau contre l'organisation des pays exportateurs de pétrole, l'accusant « d'arnaquer le reste du monde » en maintenant les prix de brut à la hausse.

« L'Opep et les pays de l'Opep, comme à l'accoutumée, arnaquent le reste du monde, et ça ne me plaît pas.

Ca ne devrait plaire à personne », a-t-il dit. « Nous défendons un grand nombre de ces pays sans que cela leur coûte quoi que ce soit, et après ils profitent de nous en nous faisant payer des prix élevés pour le pétrole.

Pas bien », a-t-il déclaré dans une allusion à peine voilée aux pays du Golfe. Appelant l'Opep à cesser d'augmenter les prix, le président Trump a indiqué que ces pays doivent contribuer de manière substantielle à la protection militaire.

« Nous n'allons plus tolérer ces prix horribles très longtemps », a-t-il lancé.

Appel à isoler l'Iran

Lors de ce discours très attendu, le président américain a essayé de motiver sa politique isolationniste, critiquée même par ses proches alliés européens. C'est ainsi qu'il a

qualifié l'accord sur le nucléaire iranien « d'aubaine pour les dirigeants iraniens », avançant que la levée des sanctions économiques qui a suivi la conclusion de cet accord a permis au gouvernement iranien d'augmenter son budget militaire de 40%.

Défendant le retrait des Etats-Unis de cet accord, le chef de la Maison Blanche a indiqué que la campagne de pressions économiques vise à priver le régime iranien des fonds nécessaires pour promouvoir son programme nucléaire.

« Nous ne pouvons pas permettre à un régime qui scande « Mort à l'Amérique », et qui menace Israël de destruction, de posséder les moyens de lancer une charge nucléaire sur n'importe quelle ville de la Terre. Ce n'est pas possible », a-t-il déclaré.

« Nous demandons à toutes les nations d'isoler le régime de l'Iran tant que son agression se poursuivra.

Et nous demandons à toutes les nations de soutenir le peuple iranien qui lutte pour recouvrer sa destinée religieuse et juste », a ajouté Trump.

Il a soutenu que « toute solution à la crise humanitaire en Syrie doit comprendre une stratégie pour s'attaquer au régime qui la finance, à savoir l'Iran. Pour la Syrie, Trump a affirmé que les objectifs communs doivent être la désescalade du conflit militaire, accompagnée par une solution politique qui respecte la volonté du peuple syrien.

« Dans cette optique, nous appelons instamment à la relance du processus de paix piloté par les Nations unies.

Mais vous pouvez être sûrs que les Etats-Unis réagiront si des armes chimiques sont utilisées par le régime Assad », a-t-il prévenu.

TURQUIE - ALLEMAGNE Erdogan aujourd'hui en Allemagne pour une visite destinée à insuffler une nouvelle dynamique aux relations bilatérales

Le président turc Recep Tayyip Erdogan entame, aujourd'hui à Berlin, une visite d'Etat destinée à mettre fin aux frictions entre les deux pays et donner un nouveau souffle aux relations bilatérales, selon les médias locaux. « Le premier objectif de cette visite est de mettre définitivement fin à la période (de tensions) que nos relations bilatérales ont traversée ces dernières années », a ainsi confié M. Erdogan dimanche avant de s'envoler pour les Etats-Unis, d'où il gagnera Berlin jeudi.

Pour sa première visite d'Etat en Allemagne depuis son élection à la présidence en 2014, M. Erdogan sera reçu à deux reprises par Angela Merkel, ainsi que par le président Frank-Walter Steinmeier.

Il inaugurera ensuite samedi la mosquée de Cologne, financée par une organisation turque, selon la presse allemande. Selon l'agence de presse turque Anadolu, M. Erdogan rencontrera, lors de sa visite qui se poursuivra jusqu'au 29 septembre, des représentants des organisations civiles et chefs des grandes entreprises allemandes.

Dans un contexte turc marqué par une crise économique aiguë et une relation dégradée avec les Etats-Unis, M. Erdogan attend des « mesures » pour développer les relations entre Berlin et Ankara.

Avec environ 7.500 entreprises allemandes présentes en Turquie, Berlin est un partenaire incontournable.

Le groupe allemand Siemens lorgne notamment sur un méga-chantier de construction de lignes à grande vitesse dont le montant total pourrait s'élever à 35 milliards d'euros. M. Erdogan souhaite en outre que l'Allemagne, où vivent environ 3 millions de personnes d'origine ou de nationalité turque, joue un « rôle constructif » dans plusieurs dossiers cruciaux, comme le processus d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne ou l'exemption de visas. La question syrienne sera par ailleurs au coeur des échanges entre les deux pays, qui accueillent à eux deux plusieurs millions de réfugiés syriens et veulent éviter de nouveaux afflux de migrants. Autre attente de M. Erdogan: l'Allemagne doit lutter « avec plus d'efficacité » contre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) — une organisation terroriste, selon Ankara et l'UE — et les partisans du prédicateur Fethullah Gülen, accusé d'avoir fomenté le putsch manqué de 2016 en Turquie.

YÉMEN: L'enquête de l'ONU sur les crimes de guerre doit continuer

Le groupe d'experts mandaté par le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU pour enquêter sur les crimes de guerre au Yémen a demandé hier aux Etats de renouveler leur mandat face à une situation « extrêmement alarmante ». Le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU a décidé, il y a un an, après des négociations ayant duré plusieurs années, a pu obtenir le soutien du Yémen et des pays arabes, d'envoyer des experts internationaux chargés d'enquêter sur les allégations de crimes de guerre au Yémen. Dans leur rapport publié fin août, ces experts, dont le renouvellement du mandat doit être débattu jeudi ou vendredi à Genève, ont conclu que toutes les parties prenantes au conflit au Yémen ont potentiellement commis des « crimes de guerre ».

S'exprimant mercredi devant le Conseil des droits de l'Homme, Kamel Jendoubi, chef du groupe d'experts, a expliqué qu'« au vu de la gravité de la situation et compte tenu du temps limité accordé au mandat, des enquêtes supplémentaires sont nécessaires ». « La situation au Yémen continue d'être extrêmement alarmante », a-t-il dit, appelant les 47 Etats membres du Conseil à adopter à l'« unanimité » le projet de résolution déposé par un groupe de pays européens et par le Canada qui demande le renouvellement pour un an du mandat du groupe d'experts. Un autre projet de résolution, déposé par la Tunisie au nom du Groupe des pays arabes, ne mentionne pas le groupe d'experts mais demande que la Commission nationale d'enquête du Yémen, souvent critiquée, continue de se pencher sur le conflit. En 2017, l'adoption de la résolution ayant permis la création du groupe d'experts avait été le résultat d'intenses négociations entre diplomates arabes et occidentaux. Deux projets de résolution étaient également en discussion à l'époque, alors que l'Arabie saoudite avait menacé de représailles économiques les pays qui soutiendraient un projet d'enquête internationale sur le conflit au Yémen.

APS

SYRIE Le système de missiles S-300 que la Russie entend livrer à la Syrie est « défensif »

Le vice-ministre des Affaires étrangères et des Expatriés, Fayçal Meqdad, a assuré hier que le système de missiles S-300 que la Russie entend livrer à la Syrie dans deux semaines est « défensif ».

M. Meqdad a souligné, en répondant à des journalistes à Damas alors qu'il était interrogé sur l'annonce de Moscou concernant la livraison des batteries antiaériennes S-300, que « l'incident tragique de l'abat-

tement de l'avion Il-20 a démontré l'hostilité israélienne, et le soutien fourni par les Etats-Unis et les pays occidentaux aux politiques destructives contre la Syrie ».

Il a affirmé que la Syrie « se défendra contre toute agression, comme elle l'a toujours fait », tout en se félicitant du « soutien défensif » apporté par la Russie à la Syrie.

La Russie avait annoncé lundi la décision d'équiper l'armée syrienne d'ici 15 jours des

systèmes antiaériens S-300 afin de renforcer ses capacités de combat dans le cadre du drame de l'avion russe Il-20.

La Défense russe avait réaffirmé dimanche la « responsabilité entière » d'Israël dans le crash de l'avion russe l'Il-20 au large de Lattaquié en Syrie après avoir mené une enquête qui a dévoilé les circonstances exactes du crash qui avait entraîné la mort de 15 officiers russes. La défense antiaérienne

syrienne avait riposté à une attaque de l'aviation israélienne le 17 septembre dernier. Cette riposte avait entraîné le crash d'avion russe le Il-20 avec 15 militaires à son bord, a expliqué la Défense russe. L'ambassadeur syrien en Russie, Riyad Haddad, avait indiqué lundi que « la Syrie a besoin de systèmes S-300 russes pour se protéger contre les actions agressives d'Israël et faire une croix sur son comportement éhonté ».

ÉTATS-UNIS

Le professeur algérien Noureddine Melikchi élu membre de l'American Physical Society

Le professeur algérien, Noureddine Melikchi, physicien atomique émérite à l'agence spatiale NASA, a été élu membre de la Société américaine de physique (APS), prestigieuse organisation chargée de la promotion des sciences physiques dans le monde.

Cette reconnaissance vient couronner les réalisations et les contributions du chercheur Melikchi dans le domaine de la physique notamment ses travaux pour le développement d'une nouvelle technique d'analyse par le laser permettant de détecter le cancer.

Fondée en 1899, la Société américaine de physique a pour principale mission de promouvoir les sciences physiques à travers le monde.

Elle est la deuxième plus importante organisation scientifique dans le domaine de la physique aux Etats-Unis et publie plus d'une dizaine de

revues et journaux scientifiques dont les deux prestigieuses revues « Physical review » et « Physical review letters ».

Pour rappel, le professeur Melikchi a reçu plusieurs distinctions à l'instar de sa nomination en 2012 «Ambassadeur de Mars» en sa qualité de membre de l'équipe de «Mars Science Laboratory ChemCam» qui dirige le plus grand projet d'exploration de la planète Mars de la NASA ainsi que sa désignation membre de la Société Américaine d'Optique en 2017.

Le chercheur algérien a, durant son parcours scientifique aux Etats-Unis, consacré son temps et

ses efforts pour servir son pays d'origine l'Algérie. Il était Président et un des membres fondateurs de la Fondation algéro-américaine pour la Culture, l'Education, les Sciences et les Technologies (AAF-CEST).

Cette fondation a comme objectif d'établir des passerelles entre les communautés scientifiques en Algérie et aux Etats Unis, de permettre aux compétences algériennes installées aux Etats-Unis de contribuer au développement économique, scientifique et technologique du pays ainsi que de promouvoir la culture algérienne à l'étranger.



PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
.....D.A.L.....
NIF 15 014 862 091

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 06 /DAL/TO/2018

La Direction de l'Administration Locale «D.A.L.» de la wilaya de Tizi-Ouzou lance un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert Avec l'exigence De Capacités Minimales pour :

« **Acquisition De Matériels Roulants Au Profit De Conservation Des Forêts de la Wilaya De la wilaya de Tizi-Ouzou Réparti En deux (02) Lots***

Lot N° 01 : Acquisition D'un Véhicules Anti-Incendie

Lot N° 02 : Acquisition d'un 4X4 SUV»

NB : les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou deux lots

Peut participer au présent avis d'appel d'offres, toutes personnes morales ou physiques, inscrites au registre de commerce, qu'elles soient **Fabricant, Concessionnaire, ou Distributeur agréé** disposant des moyens nécessaires pour pouvoir honorer leurs engagements conformément aux conditions d'éligibilités suivantes :

- Disposant d'un équipement dont les caractéristiques techniques sont conformes à celles exigées dans le cahier des prescriptions techniques (C.P.T).

- Proposant une durée de garantie minimale de **(36) mois** ou **100 000 km minimum**

- Ayant réalisé au minimum un chiffre d'affaire moyen (sur les trois dernières années 2015-2016-2017) de 15000000.00 DA.

- Ayant réalisé deux prestations similaires à l'objet du présent cahier des charges justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres de l'ouvrage publics.

- La disponibilité des véhicules, le délai de livraison ne doit pas être supérieur à **Quarante Cinq (45) Jours**.

- Proposant des véhicules issus de production nationale.

Les entreprises intéressées par cet avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la :

Direction de l'Administration locale de la wilaya de

TO

«Bureau des marchés et programmes» cité administrative BT 01 3e étage

La durée de préparation des Offres est fixée à **Quinze (15) Jours** à compter de la date de la première parution du présent avis

d'appel d'offres dans la presse ou BOMOP.

Le jour du dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à **10 heures**.

Si ce jour Coïnciderait avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

En application des dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public, les soumissions doivent être présentées dans trois enveloppes distinctes :

1re enveloppe intérieure : Dossier de candidature
2e enveloppe intérieure : Offre technique
3e enveloppe intérieure : Offre financière

I - DOSSIER DE CANDIDATURE composé de:

- Déclaration de candidature (renseignée, signée, datée et cachetée).

- Déclaration de probité (renseignée, signée, datée et cachetée).

- Les statuts pour les sociétés.

- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

- Agrément d'exercice de l'activité.

- Moyens financiers justifiés par les bilans des années 2014, 2015 et 2016, et les Références bancaires;

- Moyens humains et matériels pour assurés la prestation

- Références professionnelles (Attestation de bonne exécution) Et ce conformément au contenu de l'article 67 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015.

2 - L'OFFRE Technique composée de:

- La déclaration à souscrire (renseignée, signée, datée et cachetée)

- Mémoire technique (Certificat d'origine des équipements, certificat de conformité; Délais de livraison; Délais de garantie ; Service après vente)

- Cahier des charges portant à la dernière page, la mention ma-

nuscrite « lu et accepté »

3-L'OFFRE FINANCIÈREcomposée de:

- La lettre de soumission (renseignée, signée, datée et cachetée).

- Bordereau des prix unitaires (renseignée, signée, datée et cachetée).

- Le devis quantitatif et estimatif (renseigné, signé, daté et cacheté).

Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention:

«Avis d'appel d'Offre National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales;

N° 06/DAL/TO/1018

«Acquisition De Matériels Roulants Au Profit De Conservation Des Forêts De La

Wilaya De Tizi Ouzou Réparti En Deux (02) Lots

Lot N° 01 : Acquisition D'un Véhicules Anti-Incendie

Lot N° 02 : Acquisition d'un 4X4 SUV»

Adressées à Monsieur le DAL - Cité Administrative de la Wilaya de Tizi-Ouzou.

Les soumissions doivent être déposées auprès du Bureau des Marchés et des Programmes -

Bureau n° 88 - de la Direction de l'Administration Locale « D.A.L.» Cité Administrative de la Wilaya de Tizi Ouzou.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant la durée de préparation des offres augmentés de **trois (03) mois**

L'Ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour correspondant à la date limite du dépôt des offres à **Dix heures Trente minutes (10 h 30mn)** au niveau du bureau des Marchés et Programmes de la Direction de l'Administration Locale « D.A.L.» Cité Administrative de la Wilaya de Tizi-Ouzou.

L'attributaire du marché doit fournir dans un délai de Dix (10) Jours à compter de la date de sa saisine tous les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature.

23E SILA: Un millier d'éditeurs de 47 pays, la Chine invité d'honneur

Près d'un millier d'éditeurs algériens et étrangers de 47 pays prendront part au 23e Salon international du livre d'Alger (Sila), prévu du 29 octobre au 10 novembre prochains aux Palais des expositions des Pins maritimes avec la Chine en invité d'honneur, a annoncé mardi le commissaire du salon.

Hamidou Messaoudi qui s'exprimait au forum du journal Echaab, a indiqué que 970 maisons d'éditions dont 271 algériennes participeront à ce rendez-vous littéraire qui mettra à l'honneur la littérature de la Chine, présente avec 3.000 titres en Arabe et en Anglais.

L'invitation de la Chine, un pays qui avait soutenu le combat du peuple algérien pour l'indépendance, coïncide avec la célébration du 60e anniversaire des relations sino-algériennes.

Avec 300.000 titres d'ouvrages dans divers domaines notamment la littérature, l'histoire et la science, le Sila accueillera par ailleurs 70 auteurs algériens, entre écrivains confirmés et jeunes auteurs, a ajouté le commissaire.

En plus des conférences et des tables rondes, le commissariat du Sila prévoit une série d'hommages à des figures de la culture algérienne à l'image de Abdellah Cheriet, Said Boutadjine, Abou Kassem Saad Allah ou encore l'écrivain et archiviste, Mourad Bourboune, scénariste du film sur

Larbi Ben M'hidi, un long métrage en phase finale de réalisation. Interrogé sur l'éventualité d'une «billetterie payante», le commissaire du Salon a assuré que l'accès au Sila «reste gratuit», soulignant que les recettes récoltées au titre du droit d'accès n'avaient «aucune valeur ajoutée» sur le salon.

Au sujet du budget alloué à l'édition 2018 du Sila, le commissaire a précisé que le montant était de 60 millions de DA, en baisse de 25% par



rapport à l'édition précédente et de 50% par rapport au Sila 2015 qui avait bénéficié d'un budget de 120 millions de DA.

Malgré la baisse de son budget, le Sila continuera à exister grâce à la contribution de partenaires publics comme l'Onda et l'Aneq, a-t-il rassuré. A Propos des transferts d'argent au titre des ventes des maisons d'édition étrangères participant au Sila, Hamidou Messaoudi, a relevé que les montants se situaient «entre 5 et 6 milliards de dollars», compte tenu, a-t-il dit, de la baisse de la valeur de la monnaie nationale.

Evocant l'augmentation des tarifs de location des stands pour les exposants au salon, il a indiqué que cette hausse était dictée par des «circonstances difficiles», induites par la conjoncture économique que traverse l'Algérie.

«L'administration du Sila paye à la Safex (Société algérienne des foires et expositions) 3.000 DA le mètre carré au mètre carré, après aménagement, est

sous-loué à 5.970 DA, électricité, gardiennage et publicité, compris», a expliqué le commissaire qui situe «la facture d'électricité, à elle seule, à 60 millions DA», payable par l'administration du Sila, a-t-il tenu à préciser.

Il admet, toutefois, que «certains éditeurs qui aménagent leurs stands, paient le même prix que les autres bénéficiaires de stands aménagés».

Ceux-là, «une quinzaine», seront «remboursés», selon lui. Le Syndicat national des éditeurs algériens (Snel) conteste la décision du commissariat du Sila, qui a appliqué une majoration de près de 1.000 DA sur la location des stands.

Dans un communiqué rendu public samedi, il qualifie cette augmentation du prix de location des stands de décision «injustifiée» et «unilatérale», prise sans la consultation des éditeurs.

Le Snel juge, par ailleurs, que cet acte est «contradictoire avec la

politique du gouvernement d'encouragement à la lecture et de soutien à l'industrie du livre».

Présent au point de presse, le président de la Commission de lecture a indiqué que 260.000 ouvrages ont été «validés depuis mai dernier» par cette instance rattachée au ministère de la Culture, estimant que le nombre des réserves émises dans le cadre du 23e Sila reste «insignifiant».

Djamel Foughalil a saisi cette occasion pour rappeler l'article 8 de la loi de 2015 relative aux activités du marché du livre et qui, stipule que «tout ouvrage portant atteinte aux symboles de l'Etat et faisant l'apologie de la violence, du terrorisme et du racisme», sont interdits d'entrée, et mettre en garde les éditeurs étrangers qui ne respecteraient pas la loi ainsi que le règlement intérieur du Sila.

Ce dernier interdit, entre autres, la vente en gros de livres durant le salon.

TAOURIRT-MOUSSA (TIZI-OUZOU): Le mouvement associatif "accompagnera" l'édification du musée à la mémoire de Matoub Lounès



Le mouvement associatif de Taourirt-Moussa (commune d'Ait-Mahmoud, 20 km de Tizi-Ouzou), village natal du chanteur Matoub Lounès, assassiné le 25 juin 1998, se mobilise pour «accompagner» l'édification du musée à sa mémoire, a-t-on appris lundi auprès de la fondation éponyme.

Dans une déclaration signée par l'ensemble du mouvement associatif du village, dont l'APS détient une copie, il est souligné que «la décision de réalisation d'un musée à la mémoire de Matoub Lounès, 20 ans après son assassinat, est salutaire» et constitue «une reconnaissance de son combat», affirmant, par la même, son «adhésion» et son «dévouement» (le

mouvement associatif du village) à «préserver sa mémoire et son patrimoine».

Réuni en assemblée générale vendredi dernier en présence de citoyens du village, il a été «décidé à l'unanimité d'accompagner l'édification du musée durant toutes les étapes de sa réalisation, de la pose de la première pierre jusqu'à son inauguration» et de prendre «toutes les mesures d'accompagnement», lit-on dans le document.

A cet effet, «une commission de concertation et de suivi, composée de toutes les associations du village unies avec la Fondation Matoub Lounès», a été mise sur pied pour la mise en application de cette décision, est-il in-

diqué dans le document. En outre, le mouvement associatif du village Taourirt-Moussa met en garde, dans sa déclaration, «contre toute tentative d'intox ou de désinformation, quelles soient d'individus ou d'organisations, afin d'installer le doute sur ce noble projet tant attendu». Mai dernier, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait approuvé le financement et le soutien de «la réalisation d'un musée dédié au patrimoine culturel et artistique du défunt chanteur Matoub Lounès», suite à une demande introduite, à cet effet, par sa sœur, et néanmoins présidente de la fondation qui porte son nom, Malika Matoub.

TIZI-OUZOU: Ouverture du troisième Salon national du patrimoine culturel immatériel

Le coup d'envoi de la troisième édition du Salon national du patrimoine immatériel a été donné lundi à la maison de la culture de Tizi-Ouzou, par le wali Mohammed Bouderbali.

Des artisans et artistes des wilayas de Tizi-Ouzou, Alger, Constantine, et Oran animent cette nouvelle édition, à travers une riche exposition.

Des institutions muséales dont le musée Ahmed Zabana d'Oran, des arts et expressions culturelles traditionnelles de Constantine, des arts traditionnels et populaire d'Alger ainsi que la bibliothèque nationale, l'Opéra d'Alger et des maisons d'édition (ENAG, Terroir, El Amel) et le centre national des recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, participent également à cette manifestation.

Dans son allocution d'ouverture de ce Salon dédiée à la femme pour son rôle de transmission du patrimoine, la directrice locale de la culture, Nabila Goumeziane, a indiqué que cette manifestation «est l'occasion de rappeler le rôle de la femme dans la préservation et la pérennisation du patrimoine culturel immatériel à travers des conférences, et des ateliers de démonstration,

entre autre». Un hommage particulier sera rendu à la troupe «Urar Lkhalath» un groupe de femmes qui ont perpétué et vulgarisé à travers une émission de la Chaîne II de la Radio nationale, des chants féminins anciens, a ajouté Mme Goumeziane qui a souligné l'engagement de sa direction à la sauvegarde du patrimoine, et la réalisation d'inventaires, notamment.

Des ateliers de démonstration de décoration de poterie avec des motifs berbères, de scellage (décoration) de la Blouza Oranaise, de conte et de jeux traditionnels, des spectacles de chants féminins et une démonstration d'une scène de mariage traditionnels sont au programme de ce Salon.

Des conférences-débat sont aussi au menu et seront animées par des spécialistes à l'instar de Galez Ouiza maître-chercheur au Centre national de recherche préhistorique, anthropologiques et historiques (CNRPAH) qui parlera de la «convention 2003 et la question du genre», Fairouz Reham de l'université de Bouira qui abordera «la femme et la chanson kabyle» et Zahia Ben Abdellah qui a intitulé sa conférence «patrimoine féminin».

TIZI-OUZOU: Hommage au maître de la musique chaâbi, Cheikh Hssissen

Un hommage au maître de la musique chaabi, Cheikh Hssissen, sera organisé à Tizi-Ouzou, ce samedi, à l'occasion du 49ème anniversaire de sa disparition, le 29 septembre 1959, a annoncé, mercredi, la direction locale de la culture. Au programme de cet événement, organisé en collaboration avec l'Association culturelle ¼ Anadhi «de Ain Zauouia et l'association «les amis de la rampe Louni Arezki» d'Alger et qui sera abrité par la maison de la culture Mouloud Mammeri, une exposition de photos et articles de presse et projection d'un film documentaire retraçant la vie et de l'œuvre de l'artiste. Il est également prévu une présentation et vente dédiée du livre «Cheikh Hssissen» d'Abdelkader Bendamèche et guise de

clôture, un spectacle artistique avec la participation d'une panoplie d'artistes, est-il indiqué de même source. Auteur compositeur d'expression kabyle et arabophone, de son vrai nom, Larbi Ahcène, cheikh Hssissen, issu d'une famille modeste originaire de Tizi Ameur, (commune de Ain Zauouia, 50 km de Tizi-Ouzou), est né le 08 décembre 1929 à la Casbah, ce même quartier qui a vu naître El Anka, M'risek, Rouchied et tant d'autres artistes. Il avait à peine 15 ans, lorsque Cheikh Missoum, subjugué par ses qualités artistiques et l'avait engagé dans son orchestre. Et au bout de quelques années passées avec cheikh Missoum, l'élève, doté d'une voix splendide et jouissant d'une mémoire prodigieuse, se mit au chant et se mit

très vite au diapason des grands ténors de l'époque. Quelques années avant le déclenchement de la révolution de 1954, il forme son premier orchestre et composa des chansons en kabyle et en arabe tel Tir Iqefs, (oiseau en cage), Refdhagh thavalizt (j'ai pris ma valise) et Nhar el djemaa, etir ghabli. En 1955, il intégra le FLN et mena une activité politique qui le conduisit à l'exil, en France, où en compagnie de cheikh Missoum, qu'il retrouva à Paris, il anima les soirées des émigrés dans des cafés, avant de rejoindre la troupe artistique du FLN en avril 1957 à Tunis. En 1959, il fut atteint d'une maladie pulmonaire et mourut à l'âge de 30 ans, à l'hôpital Sadikia à Tunis où il a été enterré.

APS

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE 2018 : L'Algérie sera représentée par 30 athlètes, dans 11 disciplines

Trente athlètes (18 garçons et 12 filles) représenteront l'Algérie dans onze (11) disciplines sportives lors des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ-2018) prévus du 6 au 18 octobre à Buenos Aires (Argentine), a appris l'APS hier du chef de délégation, Abderrahmane Hamad.

Les onze disciplines dans lesquelles seront engagés les athlètes algériens sont : athlétisme, judo, boxe, voile, escrime, badminton, aviron, natation, gymnastique, lutte et haltérophilie, a encore précisé le médaillé de bronze en saut en hauteur des JO-2000 à Sydney (Australie), qui est actuellement membre du Comité olympique et sportif algérien (COA).

"Au total, la délégation comportera 45 membres : 30 athlètes, 13 techniciens, mon assistant, et moi-même" a ajouté Hamad, selon lequel "le départ à Buenos Aires est prévu le mardi 3 octobre prochain, via la capitale italienne Rome". Lors de la précédente édition des JOJ, disputée en 2014 à Nanjing (Chine), l'Algérie avait participé avec 34 athlètes (17 garçons et



17 filles), ayant concouru dans 13 disciplines différentes. Là encore, c'était

Abderrahmane Hamad qui avait fait office de chef de délégation. Elle comptait

un total de 58 membres, incluant les techniciens et les accompagnateurs.

MARATHON INTERNATIONAL DE MEDGHACEN: Plus de 1500 coureurs de 11 pays attendus à Batna le 6 octobre

La 9^e édition du marathon international de Medghacen (Batna) aura lieu le 6 octobre avec la participation de plus de 1500 coureurs de 11 pays, a indiqué hier l'association des Amis de Medghacen, organisatrice de l'événement en partenariat avec la direction de la jeunesse et des sports et la ligue d'athlétisme de la wilaya de Batna.

La course est prévue sur une distance réglementaire de 42,192 km, à partir du centre-ville de Batna jusqu'au tombeau de Medghacen.

En plus de cette épreuve-reine, deux autres courses sont inscrites au programme : la première entre Batna et Pésdis sur une distance de 13 km, et la seconde entre Batna et El Madher sur un parcours de 26 km. "Pour la première fois, les organisateurs ont décidé de modifier le tracé et de supprimer ce qui faisait la difficulté de cette course, les fameux tronçons El Madher-Boumia,



puis Boumia-Medghacen, théâtre de nombreux abandons", a fait savoir l'association organisatrice, ajoutant que "ce tracé inédit, par Ain Mezouala, est rapide et moins difficile que l'ancien ce qui devrait permettre aux athlètes de battre leurs records".

En plus de sa vocation sportive, cette manifestation ambitionne, selon

les organisateurs, de "mettre les projecteurs sur le tombeau de Medghacen, monument qui est en état de dégradation inquiétante. Il est le plus ancien témoin de l'architecture berbère préromaine. Il est daté de 3 à 4 siècles av.J.-C., et aurait été le tombeau d'un roi massyle ancêtre de Massinissa".

TENNIS / TOURNOI INTERNATIONAL DE SFAX (TABLEAU FINAL): L'Algérien Mohamed-Ali Abibsi qualifié au 2^e tour

Le tennisman algérien Mohamed-Ali Abibsi s'est qualifié pour le deuxième tour du tableau final d'un tournoi international "Juniors", organisé du 25 au 30 septembre 2018 sur les courts en surface rapide du Tennis Club de Sfax (Tunisie), après sa victoire par deux sets à zéro contre le Tunisien Mohamed-Ali Moalla (6-3-6-2). Le jeune Algérien, classé 2079^e mondial, avait commencé par éprouver quelques difficultés dans le premier set, qu'il a fini par remporter (6-3), avant de dérouler dans le deuxième, dans lequel il s'était imposé

un peu plus facilement (6-2). De grade 5, la compétition a drainé la participation de joueurs relativement moyens, puisque le meilleur d'entre eux, le Tunisien Mohamed-Anouar Braham, occupe le 693^e rang mondial. L'Algérie est représentée par un deuxième tennisman dans ce tournoi. Il s'agit de Mohamed Forkane Lebdi, qui fera son entrée en lice ce mercredi, contre le Tunisien Selim Khouaja, également au premier tour du tableau final. Outre Lebdi (22^e national), un troisième tennisman algérien devait prendre part à ce tournoi,



à savoir Yacine Benmansour, mais il s'est finalement désisté au dernier

moment, pour des raisons qui pour l'heure restent inconnues.

JM-ORAN 2021 : Les travaux de rénovation du Palais des sports vont prendre 14 mois

Les grands travaux de rénovation et de mise à niveau du Palais des sports "Hammou-Boutellil" d'Oran débuteront dans les prochains jours et se poursuivront durant 14 mois, a-t-on appris mardi de la direction locale de la Jeunesse et des sports (DJS).

Cette opération, pour laquelle une enveloppe financière avoisinant les 300 millions DA a été débloquée, sera effectuée en prévision des jeux méditerranéens prévus à Oran en 2021, a fait savoir Badreddine Gharbi, le premier responsable de la DJS.

Cette infrastructure sportive datant de 1960, a été rénovée pour la dernière fois en 2002.

Elle a abrité plusieurs compétitions internationales, comme la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe de handball en 1988, le championnat du monde masculin de volley-ball des moins de 19 ans en 2005 et les matchs de barrage qualificatifs pour le Grand prix mondial du volley-ball en 2012, pour ne citer que ces épreuves.

D'une capacité d'accueil de 6.000 places, cette salle omnisports est programmée pour accueillir les matchs de basket-ball lors de la 19^e édition des jeux méditerranéens, indique-t-on de même source.

Ayant fait l'objet ce week-end d'une visite de la part du comité technique relevant du comité international des jeux méditerranéens (CIJM), le Palais des sports "Hammou-Boutellil", sis à M'dina J'dida, sera rénové selon des normes modernes tout en étant doté de nouveaux équipements ultra sophistiqués, a encore promis le DJS.

Les travaux de rénovation toucheront en particulier le parquet, l'étanchéité et les six vestiaires dont dispose cet édifice, a précisé le responsable.

Outre cette salle omnisports, pas moins de six autres infrastructures sportives seront rénovées à partir des prochains jours, et ce, en prévision du rendez-vous méditerranéen. L'opération coûtera en tout 1,94 milliard DA, rappelle-t-on.

Oran s'apprête également à réceptionner un complexe sportif d'envergure composé entre autre d'un stade de football de 40.000 places, d'une salle omnisports qui peut accueillir jusqu'à 7.200 spectateurs, d'un complexe nautique, ainsi qu'un stade d'athlétisme de 4200 places.

EL BAYADH: 75 participants à la course de dromadaires samedi à Brizina

Pas moins de 75 participants de six wilayas du sud du pays prendront part à la course de dromadaires, prévue samedi prochain à Brizina (sud de la wilaya d'El Bayadh), a-t-on appris hier du directeur de wilaya du tourisme et de l'artisanat. En marge de l'inauguration d'une agence touristique au chef-lieu de wilaya, Khouna Abderrahmane a souligné que cette 4^e édition de la course entre dans le cadre du programme élaboré par sa direction en collaboration avec l'office local du tourisme de Brizina pour célébrer la journée mondiale du tourisme avec la participation de 6 wilayas dont d'Adrar, Ghardaïa, Ouargla, Tamanrasset et autres.

Cette manifestation prévue à El Gor, un site touristique attirant de la région de Brizina est devenue annuelle pour faire découvrir le legs culturel et touristique de la wilaya. Des expositions de produits du terroir seront organisées par la chambre d'artisanat de la wilaya en plus de spectacles de folklore, des récitals poétiques en melhoun et autres. L'agence touristique inaugurée mercredi à El Bayadh est la 9^e du genre dans la région dont 7 au chef-lieu de wilaya et deux autres à Labiodh Sidi Cheikh. Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a donné son accord de principe pour l'agrément de trois autres agences, alors que les dossiers de sept autres agences touristiques sont à l'étude au niveau du ministère, a-t-on fait savoir. Le directeur du secteur a mis l'accent sur l'importance des agences touristiques dans la promotion du tourisme intérieur et saharien sur-tout que la wilaya recèle des atouts touristiques.

LIGUE 1 MOBILIS : ES Sétif - JS Kabylie, l'affiche de la 8^e journée

La rencontre ES Sétif - JS Kabylie, entre deux formations qui ont le vent en poupe actuellement, constitue l'affiche phare de la 8^e journée de la Ligue 1 «Mobilis» de football, prévue du jeudi au samedi, outre des «empoignades prometteuses» telles : Paradou AC - USM Alger, AS Ain M'liila - NA Hussein Dey ou encore le «choc» des mal classés CR Belouizdad - MC Oran.



Auréoledée de sa récente qualification aux demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique, l'Entente de Sétif tentera jeudi soir sur sa pelouse, de stopper la formation de la JSK, invaincue jusque-là et leader provisoire du championnat. Une victoire sétifienne permettra aux coéquipiers d'Abdelmoumen Djabou, qui comptent un match en moins, de revenir à un point du leader.

Vendredi, les deux rencontres au programme s'annoncent chaudes, entre l'AS Ain M'liila et le NA Hussein Dey et entre l'O. Médéa et le DRB Tadjenanet. L'équipe de l'ASAM qui reçoit ses adversaires au stade du 1^{er} mai de Batna, recevra le NA Hussein Dey avec l'ambition de renouer avec la victoire. Les M'illis n'ont pas gagné depuis leur victoire, lors de la 2^e journée, face à l'ES Sétif (1-0). Le NAHD, 2^e au classement, tentera de réaliser un bon résultat pour rester avec le groupe de tête.

Le DRB Tadjenanet se déplacera à Médéa avec

l'espoir de confirmer ses deux derniers résultats positifs obtenus depuis l'arrivée de l'entraîneur Kamel Bouhelal, alors que l'Olympique de Médéa tentera d'effacer les deux dernières défaites concédées à domicile.

Samedi, la compétition se poursuivra avec le déroulement de quatre matches dont le choc algérois AC Paradou-USM Alger prévu au stade Omar-Hamadi de Bologhine. Un match de rachat pour les deux clubs.

L'USMA qui vient d'être éliminée en quarts de finale de la Coupe de la Confédération occupe la 2^e place du championnat avec 12 points en compagnie du CS Constantine et du NA Hussein Dey, mais compte deux matches en retard. De son côté, le Paradou AC qui demeure sur une défaite en championnat face au CS Constantine (2-0), est logé à la 7^e place avec 9 points.

Au stade du 20-août 1955, le Chabab aura à cœur de s'imposer, en recevant une équipe du MC Oran qui veut confirmer sa victoire acquise lors de la précédente journée

face au MC Alger (4-3).

Le CRB, battu vendredi dernier par la JSK 2-0, devra récolter les trois points de la victoire pour espérer quitter la lanterne rouge. La confrontation entre l'USM Bel Abbès (15^e avec un match en moins) et le CA Bordj Bouarreridj (11^e) s'annonce «prometteuse» entre deux formations auteurs de résultats en dents de scie.

Lors de la précédente journée, Les Belabessiens ont ramené un précieux nul d'Alger en tenant en échec le NAHD (0-0), alors que le CABBA a trébuché sur sa pelouse devant le MO Béjaïa (1-1). Le MOB, 6^e au classement avec un match en moins, accueillera la JS Saoura qui a glissé vers le bas du tableau (11^e) après ses trois défaites consécutives en championnat. Le match MC Alger - CS Constantine est, quant à lui, reporté au 4 octobre, puisque les Mouloudéens d'Alger joueront vendredi au stade 5-juillet le match retour des seizièmes de finale de la coupe arabe face au Riffa SC du Bahreïn.

Programme de la 8^e journée

jeudi 27 septembre:

Sétif - 8 Mai 1945 : ES Sétif - JS Kabylie 20H00

vendredi 28 septembre:

Médéa (Imam Lyes) : O Médéa - DRB Tadjenanet 16H00
Batna (1^{er} Novembre) : AS Ain M'liila - NA Hussein Dey 16H00

Samedi 29 septembre:

Alger (20 Août 1955) : CR Belouizdad - MC Oran 16H00 à huis clos
Bejaïa - Unité Maghrebine : MO Bejaïa - JS Saoura 17H45
Bologhine - Omar Hamadi : Paradou AC - USM Alger 17H45 : Sidi Bel Abbès - 24 Février 1956 : USM Bel Abbès - CAB Bou Arréridj 17H45
Jeudi 4 octobre
Alger - 5-juillet 1962 : MC Alger - CS Constantine 19h00

Classement	Pts	J
1). JS Kabylie	15	7
2). USM Alger	12	5
->. CS Constantine	12	7
->. NA Hussein Dey	12	7
5). ES Sétif	11	6
6). MO Béjaïa	9	6
->. AS Ain M'liila	9	7
->. Paradou AC	9	7
9). MC Alger	8	7
->. MC Oran	8	7
11). O. Médéa	7	6
->. JS Saoura	7	7
->. CABB Arréridj	7	7
->. DRB Tadjenanet	7	7
15). USM Bel-Abbès	4	6
16). CR Belouizdad	2	7

NDLR : Ce classement prend en considération la victoire de l'AS Ain M'liila face au CR Belouizdad sur tapis vert (3-0) et la défalcation de 3 points à ce dernier.

LIGUE 2 MOBILIS (8E JOURNÉE) : Deux derbies et un choc ASO Chlef - JSM Béjaïa à l'affiche

Les derbies WA Tlemcen - RC Relizane et RC Kouba - USM El Harrach seront à l'affiche de la 8^e journée de Ligue 2 Mobilis, prévue ce week-end, et qui sera marquée également par d'autres duels au sommet, notamment, ASO Chlef - JSM Béjaïa, entre le leader qui reçoit le 12e. Ce sont cependant les matches «entre voisins» qui devraient le plus retenir l'attention, surtout que l'enjeu sera de taille pour chacun d'entre eux, même si leurs situations actuelles sont diamétralement opposées.

En effet, si le WAT (2^e) joue avec l'ambition de recoller au leader chélifien qui le devance actuellement de deux points au classement général, les Harrachis et les Koubéens, respectivement derniers et avant-derniers, chercheront à s'éloigner de la zone rouge et surtout enregistré le premier succès de la saison.

Ce qui devrait être le cas même pour la JSMB, à l'occasion de son déplacement à Chlef, car actuellement, elle occupe une inconfortable 12^e place, faisant que même si le leader l'attendra probablement d'un pied ferme au stade Mohamed Boumezrag, elle devra essayer de ramener un bon résultat.

Autre club en difficulté, qui doit impérativement réagir au cours de cette 8^e journée, l'USM Blida, car ses revers à répétition l'ont relégué à une position de premier reléguable, à trois longueurs de la JSMB.

Le fait de recevoir le nouveau promu, NC Magra, représente peut-être l'occasion idéale pour les Bliédiens de remporter leur premier succès de la saison, et se relancer ainsi dans la course au maintien. Pour sa part, l'ASMO, qui reste sur une défaite contre l'ES Mostaganem (2-0) est appelée à se racher devant son public, très déçu d'avoir perdu ce derby de l'Ouest.

Mais la tâche s'annonce ardue, car son futur adversaire, le MC El Eulma, se porte relativement bien en ce moment (4^e / 12 pts) et fera probablement le déplacement au Stade Ahmed Zabana avec l'intention de gagner pour accrocher le podium. Les autres matchs inscrits au programme de 8^e journée sont Amel Boussaâda - JSM Skikda, US Biskra - MC Saïda et USM Annaba - ES Mostaganem. Toutes les rencontres se joueront en présence du public, sauf au Stade du 19-Mai 1956, car l'USMAN est sanctionnée d'un huis clos.

Programme des rencontres

Demain :

A Blida (Stade des Frères Brakni) : USM Blida - NC Magra (16h00)
A Oran (Stade Ahmed Zabana) : ASM Oran - MC El Eulma (16h00)
A Chlef (Stade Mohamed Boumezrag) : ASO Chlef - JSM Béjaïa (17h45)
A Annaba (Stade du 19-Mai 1956) : USM Annaba - ES Mostaganem (19h00, à huis clos)
A Tlemcen (Stade Akid Lotfi) : WA Tlemcen - RC Relizane (19h00)

Samedi :

A Alger (Stade Mohamed Benhaddad) : RC Kouba - USM El Harrach (16h00)
A Boussaâda (Stade Mokhtar Abdelatif) : Amel Boussaâda - JSM Skikda (16h00)
A Biskra (Stade El Alia) : US Biskra - MC Saïda (18h00)

Classement

	Pts	J
1). ASO Chlef	17	7
2). WA Tlemcen	14	7
3). ES Mostaganem	13	7
4). US Biskra	12	7
->. MC El Eulma	12	7
6). MC Saïda	10	7
7). Amel Boussaâda	9	7
->. USM Annaba	9	7
9). RC Relizane	8	7
->. NC Magra	8	7
->. JSM Skikda	8	7
12). ASM Oran	7	7
->. JSM Béjaïa	7	7
14). USM Blida	4	7
->. RC Kouba	4	7
16). USM El Harrach	3	7

LIGUE 1 MOBILIS (9E JOURNÉE) : USM Alger- MC Alger le 5 octobre au stade Omar Hamadi (LFP)

Le derby de la capitale entre l'USM Alger et le MC Alger comptant pour la 9^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis se déroulera le vendredi 5 octobre à 17h45 au stade Omar Hamadi (Bologhine), selon le programme de la compétition publié hier par la Ligue de football professionnel (LFP).

Cette journée qui aura lieu de jeudi 4 octobre à dimanche 6 octobre, nous propose plusieurs affiches alléchantes à l'instar de NAHD-Paradou AC, MCO-ESS ou encore CSC-CRB et JSK-O.Médéa.

Pour mémoire, la 8^e journée est prévue le week-end prochain avec à l'affiche ES Sétif- JS Kabylie ce jeudi

soir à 20h00 au stade 8 mai 45 de Sétif.

La ligue de football professionnel a établi également les dates des 10^e et 11^e journées de Ligue 1 ainsi que les matches en retard des précédentes journées.

Ces dernières ont été modifiées suite aux changements opérés au niveau des dates Fifa, précise la LFP dans un communiqué transmis à l'APS.

Ainsi, les derbies algérois entre le MCA et le NAHD de la 10^e journée se jouera au stade 5 juillet et CRB-USMA au stade 20 août.

D'autre part, le choc entre le NAHD et le CRB de la 11^e journée est prévu

au stade 20 août D'autre part, le calendrier des matches des 12^e et 13^e journées de Ligue 1 Mobilis sera communiqué après le tirage au sort de la coupe arabe des clubs prévu le 6 octobre prochain à Ryad (Arabie saoudite).

Dates des matchs retards:

5^e journée: USM Alger- MO Bejaïa 15 octobre à 17h45 à Bologhine
8^e journée: MC Alger- CS Constantine 15 octobre à 17h45 stade 5 juillet
8^e journée: O.Médéa- ES Sétif 15 octobre à 15h00 au stade Imam Lyes
6^e journée: USM Bel Abbès- USM Alger 19 octobre à 16h00 stade 24 février.

INTER-RÉGIONS: (3E JOURNÉE): Programme des rencontres

Gr. Ouest

Demain (15h00):

WA Mostaganem - MB Sidi Chahmi
USM Oran - CRM Bouguirat
JS Emir Abdelkader - CRB Adrar
CR Témouchent - ICS Tlemcen
IS Tighennif - CRB Hennaya
JS Sig - CRB Sfisef
CRC Tiaret - ZSA Témouchent
CSR Tindouf - IRB Ain Hadjar -

Groupe EST

Demain:

CB Mila - CRB Drean
ESB Besbes - HAMRA Annaba
ES Guelma - IRB El-Hadjar
CRB Ain-Yagout - MSP Batna (à huis-clos)
NRC Boudjelbana - IRB Robbah
O. Magrane - NRB Grarem
MB Rouissat - Nasr El-Fedjoudj
Samedi:
WM Tebessa - ES Bouakal -

Gr. Centre-Ouest

Demain (15h00):

IRB Afrou - JSM Chéraga
IRB Laghouat - FCB Frenha
IRB Bou Medfaa - ARB Ghriiss
CRB Soudja - USB Tissemsilt
RA Ain Defla - SC Ain-Defla
ES Berrouaghia - CR Zaouia (à huis-clos)
E. Sour Ghozlane - ORB Oued Fodda
CRB Froha - CRB Boukadir

Groupe Centre-Est

Demain:

FC Bir El Arch - US Souf
JS Azzazga - MB H.Messaoud
DRB Baraki - OM Ruisseau
MB Bouira - IRB Berhoum
AS Bordj Gh'dir - IRB Ain-Lahdjar
USM Sétif - NRB Telegma -

Samedi:

USO Amizour - SA Sétif
Hydra AC - ASC Ouled Zouai

CHAMPIONNAT NATIONAL AMATEUR: (4E JOURNÉE): Programme des rencontres

Groupe Centre

Samedi (15h00):

JS Hai Djebel - IB Lakharia
RC Boumerdes - RC Arba
ES Ben Aknoun - USB Douala
WR M'Sila - ESM Koléa
WA Boufarik - CR Ben-Thour
IB K.Khechna - NRB Touggourt
AR Ouargla - NARB Reghaïa
NT Souf - CRB A.Oussera

Gr. Ouest:

Samedi (15h00):

GC Mascara - SKAF Khemis
CRB Ben Badis - OM Arzew
RCB Oued Rhio - MB Hassasna
CRB Dar Beïda - SA Mohammadia
US Remchi - JSM Tiaret
ASB Maghnia - IRB El Kerma
MC Oued Sly - IRB Maghnia
SCM Oran - USMM Hadjout

Groupe Est

Demain (15h00):

CA Batna - HB Chelghoum Laid
US Tebessa - USM Ain Beïda
AB Chelghoum Laid - E.Collo
CRB Oued Djellal - AB Merouana
US Chaouia - JS Jijel
CRB Kais - AS Khroub
CR Village-Moussa - USM Khenchela
MO Constantine - CRB Ain Fekroun

LIGUE 1 MOBILIS : JS KABYLIE : Cherif Mellal : «Un plan à moyen terme pour remettre le club sur rails»

Avec deux belles victoires de rang, la première contre le MC Alger (5-0) et la deuxième face au CR Belouizdad (2 à 0), et aucun match perdu depuis le début du championnat, la JS Kabylie (Ligue 1 Mobilis) signe son retour sur la scène footballistique algérienne après avoir frôlé la relégation l'an dernier.

Ces résultats sont «le fruit d'un travail entamé depuis le début de l'année avec une bonne préparation et l'augmentation de la charge de travail», a affirmé à l'APS, le président du club, Cherif Mellal, qui promet d'autres résultats grâce à un plan à moyen terme mis en place par le staff dirigeant afin de remettre la JSK sur rails, dans les deux ou trois prochaines années.

Assainissement de la situation financière et recherche de sponsors, formation, recrutement de joueurs qui ont la capacité de progresser, rigueur et discipline, sont les grands axes de ce plan entamé juste après avoir sauvé l'équipe de la relégation, et qui a permis aux canaris de se classer provisoirement premiers au championnat de Ligue 1 Mobilis, a expliqué Cherif Mellal.

«A mon arrivée à la direction de la JSK, la situation financière du club était très difficile à cause des nombreuses créances.

Nous avons mobilisé et sensibilisé les joueurs ce qui a assuré le maintien de l'équipe, ensuite nous avons entamé une autre démarche qui est de reconstruire le club avec des joueurs qui ont les capacités d'évoluer et qui ont aussi les qualités techniques.

Ces critères nous ont permis d'avancer dans la



reconstruction du club», a estimé le président des jaunes et verts.

Les décisions ainsi prises par le staff dirigeant «ont permis d'asseoir l'équipe sur de bonnes bases et de la placer dans de bonnes conditions pour que dans deux ou trois ans et avec la stabilité qui est indispensable pour avancer et décrocher des titres, il y aura plus de résultats» a-t-il rassuré.

Plusieurs sponsors frappent à la porte de la JSK

Trouver des sponsors pour réaliser les objectifs du club est aussi au centre des préoccupations du directeur de la JSK. Selon Cherif Mellal, plusieurs d'entre eux ont pris attache avec la JSK.

«Il y a beaucoup de sponsors qui nous ont contacté et nous allons discuter avec eux en espérant arriver à des accords» a-t-il dit. La signa-

ture, la semaine dernière, d'un contrat de sponsor avec le plus grand groupe algérien de bâtiment travaux publics et hydraulique Cosider, est une aubaine pour concrétiser les objectifs de la JSK.

Cela permettra au club d'être fort financièrement et de concrétiser ses projets tel que l'organisation de stages de formation et surtout la construction du centre de formation de la JSK prévu à Oued Aissi sur un terrain de 4 ha, a-t-il observé.

La promesse faite par Cherif Mellal au public qui avait assisté en juillet dernier à la maison de la culture de Tizi-Ouzou, à la projection en avant-première, du documentaire «Joyeuse Saga des Kanaris» du réalisateur Abderrazak Larbi Cherif, de redorer le blason de la JSK et d'offrir à ces fans une équipe forte, «n'a pas été une réaction à chaud» à un film qui

rappelle la glorieuse époque de la JSK jusqu'aux années 1990, a-t-il confié.

«A mon arrivée à la tête de la JSK, j'étais assuré de pouvoir redresser le club, c'est ce que je suis en train de faire.

Mon expérience de joueur de football à l'étranger, même si c'était dans des clubs amateurs, m'a permis de beaucoup apprendre.

Je sais que la réussite est le fruit du travail, de la rigueur et de la discipline».

Quant à l'objectif des canaris pour cette saison c'est le podium et pourquoi pas revenir dans les compétitions africaines dans les plus brefs délais», a souligné Cherif Mellal qui a exhorté les supporters du club à faire preuve de «patience» car «le parcours est encore long, à ne pas mettre la pression et à soutenir cette jeune équipe pour qu'elle se donne encore à fond».

COUPE ARABE DES CLUBS (1/16E DE FINALE RETOUR/ MC ALGER- AL RIFFA SC : Gagner pour rebondir

Le MC Alger, mal en point en championnat de Ligue 1 Mobilis, accueillera la formation bahreïnienne d'Al Riffa SC demain à 18h00 au stade 5 juillet avec l'objectif de gagner pour oublier ses déboires et rejoindre l'ES Sétif et l'USM Alger en huitième de finale de la coupe arabe des clubs.

Vainqueur au match aller disputé au mois d'août dernier à Manama sur le score de 2 à 1, le doyen des clubs algériens doit se méfier de son adversaire qui n'a rien à perdre et jouera le tout pour le tout et avec l'espoir de créer l'exploit de se qualifier.

«Le MC Alger est un grand club mais nous avons les moyens de se qualifier.

Nos joueurs sont concentrés à 100% sur la rencontre de vendredi. C'est un rendez-vous très important pour nous que nous allons aborder avec la ferme détermination de gagner pour se qualifier. Nous connaissons très bien notre adversaire, certes il traverse

un passage difficile mais il faut rester vigilant.

Mon équipe a changé par rapport à celle de la manche aller avec l'arrivée de 14 nouveaux joueurs, j'espère qu'on arrivera à réussir l'exploit» a déclaré l'entraîneur de Riffa Ali Achour.

Le MC Alger qui reste sur deux cuisantes défaites de rang en championnat dont un cinglant 5-0 face à la JS Kabylie ce doit de réagir et renouer avec le succès afin d'endiguer cette série noire et de rebondir pour la suite de la saison.

Toujours à la recherche d'un nouvel entraîneur en chef pour succéder au Français Bernard Casoni limogé, le club algérien possède les moyens pour passer l'écueil bahreïni.

Pour la nouvelle recrue du MCA Zkaria Haddouche, il faut oublier la victoire du match aller et faire le maximum pour gagner avec l'art et la manière vendredi soir.

«Le club vit une mauvaise passe

après les deux défaites consécutives en championnat. C'est l'occasion de relever la tête à l'occasion de la réception de l'équipe de Riffa, ce qui passe obligatoirement par une victoire convaincante.

Je pense que nous sommes supérieurs à notre adversaire mais il faut le prouver sur le terrain» a-t-il déclaré à la presse.

L'entraîneur intérimaire Rafik Saïfi de retour aux affaires du club algérien est conscient que ses joueurs sont atteints moralement et qu'il faut axer la préparation sur le mental pour mieux aborder la confrontation de vendredi et surtout être vigilant en défense qui a montré des largesses criantes lors des deux dernières rencontres en championnat encaissant 9 buts.

Le MC Alger qui a été éliminé dès la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique est bien décidé à jouer à fond ses chances dans cette compétition arabe dont le vainqueur final empochera 6 millions dollars.

WOOLSTON VA ÊTRE MIS À L'ESSAI

Durant quelques jours, la formation de Manchester United va mettre à l'essai un gardien de but. Selon les dernières informations du Mirror, il s'agit de Paul Woolston. Actuellement sans contrat, ce dernier évoluait l'an passé à Newcastle. Formé chez les Magpies le portier de 20 ans a porté le maillot des U17 et U18 de l'équipe nationale d'Angleterre.



KLOPP ÉVOQUE LA SITUATION DE FABINHO

Alors que Fabinho peine à avoir du temps de jeu depuis son arrivée à Liverpool, Jürgen Klopp a évoqué la situation de son joueur.

L'adaptation semble difficile pour Fabinho du côté de Liverpool. Alors que les interrogations sont nombreuses au sujet du Brésilien, Jürgen Klopp s'est expliqué. En conférence de presse, l'Allemand a avoué : « Ce n'est pas différent entre lui et les autres joueurs. Ce n'est vraiment pas compliqué, il a juste besoin de s'y habituer. Il s'agit de positionnement; il s'agit de réaction, d'espaces défensifs, de fermeture, d'attaque. C'est une équipe de football avec une façon de jouer spécifique. Il a besoin de temps et ils étaient tous habitués aux autres équipes de football. Donc, vous avez des courses naturelles en équipe ».

Le prix de Pogba aurait été fixé à 222M€ !

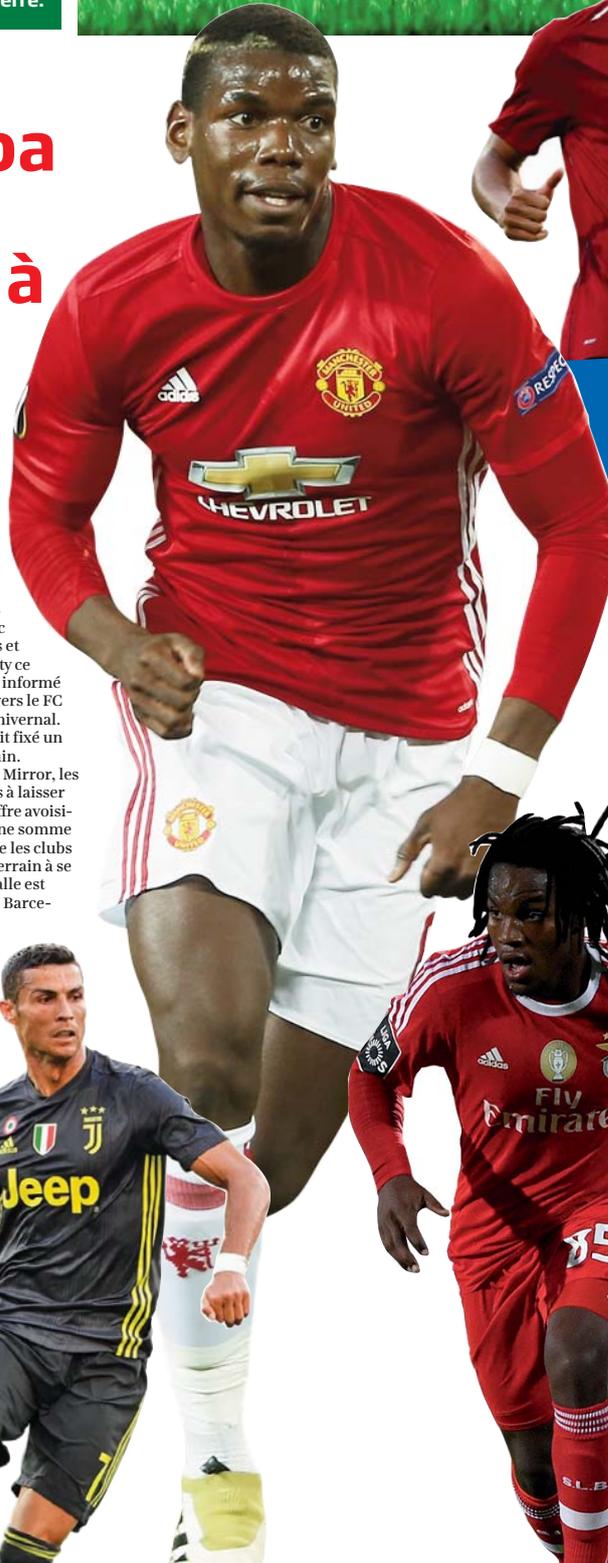
Alors que Paul Pogba souhaiterait quitter Manchester United lors du prochain mercato hivernal, le club mancunien réclamerait 222M€ pour son milieu de terrain.

Paul Pogba pourrait bien vivre ses dernières semaines sous les couleurs de Manchester United. En conflit avec José Mourinho depuis plusieurs mois et laissé en tribunes contre Derby County ce mardi, l'international français aurait informé les Red Devils de son envie de partir vers le FC Barcelone lors du prochain mercato hivernal. Néanmoins, Manchester United aurait fixé un prix colossal pour son milieu de terrain.

En effet, selon les informations du Mirror, les dirigeants mancuniens seraient prêts à laisser partir Paul Pogba seulement si une offre avoisinant les 222M€ arrivait sur la table. Une somme conséquente qui pourrait contraindre les clubs intéressés par le profil du milieu de terrain à se rabattre sur de nouvelles pistes. La balle est donc maintenant dans le camp du FC Barcelone.

INZAGHI JUGE L'APPORT DE RONALDO

L'ancien attaquant italien, Filippo Inzaghi, s'est prononcé sur le niveau de jeu de la Juventus Turin depuis le début de saison. Lors d'une conférence de presse, l'actuel entraîneur de Bologne a expliqué que la Vieille Dame était encore plus forte suite au recrutement de Cristiano Ronaldo. "La Juventus domine en Italie. Ils ont été proches de remporter la Ligue des Champions. Avec le meilleur joueur du monde, la Juventus est la meilleure équipe d'Europe, ou au moins l'une des meilleures équipes. Mais ce n'est pas nouveau, tout le monde le sait."



HAZARD COURTISÉ EN BUNDESLIGA ?

Alors qu'il semblerait proche de prolonger son contrat avec Chelsea, Eden Hazard pourrait recevoir une belle proposition de la part du Bayern Munich. Selon Sport Mediaset, le club bavarois veut préparer la succession du duo Ribery-Robben dès l'été prochain et souhaiterait la venue de l'international belge. Néanmoins ce dossier semble compliquer à boucler car le joueur se sent bien chez les Blues.

RENATO SANCHES : « JE ME SENS TRÈS BIEN DEPUIS QUE JE SUIS REVENU »

De retour au Bayern Munich cet été après une expérience en demi-teinte à Swansea, Renato Sanches semble retrouver son meilleur niveau en Bavière. Champion d'Europe avec le Portugal en 2016 à l'âge de 18 ans, le milieu offensif Renato Sanches avait été l'une des attractions de l'Euro disputé sur le sol français, figurant parmi les meilleurs éléments de la sélection ibérique, aux côtés de Cristiano Ronaldo et Ricardo Quaresma.

Des prestations intéressantes, confirmant les belles promesses entrevues durant son exercice 2015-2016 du côté du Benfica Lisbonne, qui avaient permis au natif de la capitale portugaise d'intégrer le prestigieux club du Bayern Munich, cinq fois vainqueur de la Ligue des Champions durant son histoire. Une nouvelle étape décisive dans la jeune carrière du milieu offensif, qui s'était logiquement avérée délicate à digérer, au vu de la qualité de l'effectif bavarois et surtout des attentes entourant celui qui s'était alors engagé pour 5 saisons Outre-Rhin, contre l'importante somme de 35 millions d'euros.

De retour en Bavière cet été après deux saisons manquées du côté de Swansea, pensionnaire de Premier League, Renato Sanches connaît cette fois un début de saison encourageant sous les couleurs du Champion d'Allemagne en titre, auréolé d'un but inscrit en Ligue des Champions la semaine passée sur la pelouse de son club formateur, le Benfica Lisbonne (2-0)... Comme un symbole.



CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE SUR LA JUSTICE CONSTITUTIONNELLE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

M. Medelci au Maroc

Le président du Conseil Constitutionnel, Mourad Medelci, conduira une délégation du Conseil aux travaux de la conférence scientifique internationale, qui sera organisée les 27 et 28 septembre à Marrakech (Maroc), par la Cour constitutionnelle marocaine, a indiqué hier un communiqué du Conseil. La conférence qui verra la participation de plusieurs instances étrangères de contrôle constitutionnel et des organisations régionales et linguistiques spécialisées dans la justice constitutionnelle traitera de «l'accès à la justice constitutionnelle, les nouveaux enjeux du contrôle à posteriori de la constitutionnalité des lois», précise la même source.

ALGÉRIE-AFRIQUE

Ouverture aujourd'hui à Alger de la 41^e session du Conseil général de l'OUSA

La cérémonie solennelle d'ouverture de la 41^e session du Conseil général de l'Organisation de l'Unité syndicale africaine (OUSA) est prévue aujourd'hui à Alger, a-t-on appris hier de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

Organisée conjointement par l'UGTA et l'OUSA, cette 41^e session dont les travaux se tiennent à Alger du 22 au 29 septembre, est «consacrée spécialement en l'honneur du président de la République Abdelaziz Bouteflika», précise la même source, soulignant qu'une «Motion spéciale» sera remise au chef de l'Etat.

Selon le programme, la journée de mercredi est consacrée à la «Journée internationale de solidarité». La veille, il y a eu l'intervention du Commissaire à la paix et la sécurité de l'Union africaine, Smail Chergui, sur le rôle des syndicats pour la promotion de la paix et la sécurité. Un panel de discussion sur le syndicalisme international et les nouveaux défis de solidarité était aussi au programme.



Par ailleurs, l'adoption du rapport d'activité de la précédente session du Conseil général qui s'était tenue en 2017 à Bamako (Mali) ainsi que le plan stratégique et le rapport financier de l'OUSA sont inscrits à l'ordre du jour de cette session. Le thème de la réunion de Bamako avait traité du «renforcement du Mouvement syndical panafricain pour l'avenir du travail et le développement inclusif durable en Afrique grâce au travail décent».

MDN

Gaïd Salah inaugure aujourd'hui à Alger l'Ecole supérieure militaire de l'Information et de la Communication



Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire inaugurera aujourd'hui à Alger l'Ecole supérieure militaire de l'Information et de la Communication, a annoncé hier le ministre de la Défense nationale (MDN).

«A l'occasion de l'ouverture de l'année scolaire 2018-2019, le

Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, présidera, demain jeudi 27 septembre 2018, la cérémonie d'inauguration officielle de l'Ecole supérieure militaire de l'Information et de la Communication à Sidi Fredj dans la première Région militaire», a indiqué le MDN dans un communiqué.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Trois casemates pour groupes terroristes détruites à Tipaza



Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a détruit mardi à Tipaza trois (03) casemates pour groupes terroristes, indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de recherche et de ratissement menée à Tipaza/1ère Région militaire (RM), un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 25 septembre 2018, trois (03) casemates pour groupes terroristes», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, «un détachement de l'ANP a arrêté, à El Oued/4ème RM, un contrebandier à bord d'un camion chargé de (31,36) quintaux de feuilles de tabac», ajoute le communiqué du MDN.

D'autre part, «des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, à Djelfa/1ère RM, deux (02) individus en leur possession deux (02) fusils de chasse, et arrêté également trois (03) narcotrafiquants et saisi 5,621 comprimés psychotropes à Guelma et Oum El Bouaghi/5ème RM».

ALGÉRIE-ONU

Messahel prend part, à New York, à la 9^e réunion ministérielle du Forum global de lutte contre le terrorisme

Le ministre des Affaires étrangères a pris part, hier à New York, à la 9^e réunion ministérielle du Forum global de lutte contre le terrorisme, indique le ministère dans un communiqué. Organisée en marge de sa participation aux travaux de la 73^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, la réunion a été co-présidée par le Maroc et les Pays Bas, coprésidents en exercice du GCTF, précise la même source. Il a souligné lors de son intervention «qu'en dépit des reculs et des défaites qui lui ont été infligés ces derniers temps, le terrorisme constitue toujours une menace globale face à laquelle aucun pays n'est à l'abri». «Cette menace, a-t-il dit, se déplace et démontre une grande capacité de mobilité, de mutation,

d'adaptation et d'innovation notamment dans ses modus operandi». Abordant, à ce propos, le cadre institutionnel de lutte contre le terrorisme au niveau international, le ministre s'est félicité du travail accompli par le GCTF, soulignant que «ce Forum s'affirme d'année en année comme une importante plateforme de dialogue, d'échange mais surtout de production de normes, de bonnes pratiques et d'outils communément reconnus comme des contributions particulièrement utiles, enrichissant chaque fois un peu plus l'éventail des instruments que requiert une conduite efficace de la lutte contre l'extrémisme violent et terrorisme». Il a ajouté que la reconstruction opérée par le SG des Nations unies au niveau des

instances chargées de la lutte anti-terroriste constitue, «une réponse opportune qui ne manquera pas d'améliorer l'action commune contre ce fléau dans ses différentes formes d'expression, radicalisation, extrémisme violent ou violence terroriste». Dans le même cadre, le MAE note que quatre documents ont été soumis à la réunion ministérielle du GCTF, portant respectivement sur le terrorisme endogène, le retour des familles des combattants terroristes étrangers, la collecte et le partage des preuves et la relation entre le terrorisme et le crime organisé, ainsi que trois nouvelles initiatives proposées pour l'élaboration de nouveaux instruments sur d'importantes dimensions de la lutte anti-terroriste.

BMS

Pluies sous forme d'orages attendues sur les Hauts-Plateaux du Centre et de l'Ouest

Des pluies assez soutenues, parfois sous forme d'orages, affectent les Hauts-Plateaux du Centre et de l'Ouest du pays, depuis hier après-midi, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS) de l'Office national de météorologie (ONM). M'sila, Djelfa, Laghouat et El Bayadh sont les wilayas concernées par ces précipitations dont la validité sera en cours, de 14 heures à 23 heures. Le cumul des précipitations atteindront ou dépasseront localement 25 mm durant cette validité. En outre, une activité orageuse, accompagnée localement de fortes averses, affectera, également, à partir de mercredi après-midi, le Sahara central et le Sahara oriental. Les wilayas d'Illizi, Ouargla, Ghardaïa, ainsi que la moitié du Nord de Tamanrasset et le Nord d'Adrar, sont concernées par les prévisions attendues et dont la validité sera en cours du mercredi, à partir de 15 heures, jusqu'à jeudi à 3 heures. Le cumul des précipitations atteindra ou dépassera localement 25 mm durant cette validité marquée par des rafales de vent et orages, signalent les prévisions du BMS.

ORAN :

Le frère du meurtrier de la petite Selsabil condamné à 20 ans de prison pour homicide volontaire

Le tribunal criminel de première instance d'Oran a prononcé hier une peine de 20 ans de prison ferme pour homicide volontaire à l'encontre de K. A., 22 ans, qui n'est autre que le frère du meurtrier de la petite Selsabil. La mère du prévenu, également poursuivie dans cette affaire, a écopé d'une peine de trois mois de prison ferme pour entraves à la justice et dissimulation de preuves. Auparavant, lors de

son réquisitoire, le représentant du ministère public avait requis la peine capitale à l'encontre du mis en cause et trois ans de prison ferme à l'encontre de cette mère. L'affaire a eu lieu le 30 juin 2017, à Haï El-Yasmine 2, lorsqu'une dispute éclata entre le frère de K.A. et des jeunes du voisinage. Le prévenu est intervenu dans la dispute et a asséné un coup de couteau au cou de la victime entraînant la mort de cette der-

nière. A la barre, K.A. a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de tuer son adversaire et qu'il ne faisait que se défendre, soulignant que la victime l'avait déjà blessé avec un couteau qu'il tenait à la main. Pour sa part, la mère du prévenu est accusée d'avoir dissimulé le couteau qui a servi au meurtre et d'avoir lavé les vêtements de son fils pour faire disparaître les traces de sang de la victime.